

Bilans consolidés résumés

(non audité) [en M\$ CA]	30 septembre 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	1 ^{er} janvier 2022 (montants retraités)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 511	9 848	9 509
Placements [note 5]			
Obligations	150 370	156 460	143 030
Prêts hypothécaires et autres prêts	42 403	42 324	34 771
Actions	15 832	15 417	15 360
Immeubles de placement	8 070	8 344	7 763
	216 675	222 545	200 924
Actifs au titre des contrats d'assurance [note 8]	1 201	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 9]	16 507	17 571	21 843
Actifs détenus en vue de la vente [note 4]	4 133	-	-
Instruments financiers dérivés	2 174	2 480	1 049
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	7 605	6 516	7 424
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	4 874	4 409	3 686
Autres actifs	27 119	27 572	22 612
Actifs d'impôt différé	1 607	1 505	1 399
Immobilisations incorporelles	6 767	8 316	7 607
Goodwill	14 757	14 617	12 994
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	402 284	387 882	357 419
Total de l'actif	715 214	704 401	647 999
Passif			
Passifs au titre des contrats d'assurance [note 8]	133 724	135 438	157 910
Passifs au titre des contrats d'investissement	88 960	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 9]	601	537	1 290
Passifs détenus en vue de la vente [note 4]	2 023	-	-
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 675	4 610	5 058
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation [note 10]	647	647	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 11]	15 034	14 727	12 533
Instruments financiers dérivés	1 971	1 717	1 063
Autres passifs	22 881	22 168	16 884
Passifs d'impôt différé	1 149	1 286	1 181
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	57 265	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	345 019	330 041	292 166
Total du passif	673 949	663 822	607 679
Fonds propres			
Capital social [note 12]			
Actions non participantes	950	950	954
Actions participantes	9 382	9 486	9 603
Bénéfices non distribués	10 050	9 099	8 520
Réserves	1 916	2 341	3 009
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	22 298	21 876	22 086
Participations ne donnant pas le contrôle	18 967	18 703	18 234
Total des fonds propres	41 265	40 579	40 320
Total du passif et des fonds propres	715 214	704 401	647 999

États consolidés résumés des résultats

(non audité) [en M\$ CA, sauf les montants par action]	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Résultat des activités d'assurance				
Produits des activités d'assurance [note 16]	5 110	4 648	15 228	14 190
Charges afférentes aux activités d'assurance [note 17]	(3 921)	(3 622)	(11 879)	(10 904)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(401)	(374)	(1 158)	(1 155)
Total du résultat des activités d'assurance	788	652	2 191	2 131
Résultat de placement net [note 5]				
Produits de placement nets	2 391	2 061	6 695	5 462
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(5 414)	(7 350)	(4 434)	(32 334)
	(3 023)	(5 289)	2 261	(26 872)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	3 287	3 180	348	20 420
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(212)	(160)	(125)	(1 157)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	761	3 157	(835)	10 122
Résultat de placement net	813	888	1 649	2 513
Résultat de placement net – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts				
Produits (pertes) de placement nets	(1 039)	(521)	1 596	(5 970)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	1 039	521	(1 596)	5 970
Résultat de placement net – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-
Autres produits				
Honoraires	2 375	2 150	7 044	6 486
Autres	194	146	522	403
Total des honoraires et des autres produits	2 569	2 296	7 566	6 889
Autres charges				
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 17]	2 654	2 363	8 116	7 010
Charges financières	202	155	579	444
Total des autres charges	2 856	2 518	8 695	7 454
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	1 314	1 318	2 711	4 079
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	327	(31)	608	46
Bénéfice avant impôt	1 641	1 287	3 319	4 125
Impôt sur le bénéfice [note 19]	198	196	406	651
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 443	1 091	2 913	3 474
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées [note 4]	(31)	1	(121)	(6)
Bénéfice net	1 412	1 092	2 792	3 468
Attribuable aux				
Participations ne donnant pas le contrôle	424	436	964	1 323
Détenteurs d'actions non participantes	13	13	39	39
Détenteurs d'actions participantes	975	643	1 789	2 106
	1 412	1 092	2 792	3 468
Bénéfice par action participante [note 21]				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes				
De base	1,50	0,96	2,82	3,14
Dilué	1,50	0,96	2,81	3,09
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes				
De base	1,47	0,96	2,69	3,13
Dilué	1,47	0,96	2,68	3,09

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) [en M\$ CA]	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Bénéfice net	1 412	1 092	2 792	3 468
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)				
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				
Profits (pertes) nets latents sur les instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits (pertes) latents	(80)	(414)	(92)	(1 301)
(Charge) économie d'impôt	21	66	(19)	240
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	17	18	231	42
Charge (économie) d'impôt	(2)	(2)	(14)	(4)
	(44)	(332)	106	(1 023)
Profits (pertes) nets latents sur les placements disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents	-	(110)	-	(246)
(Charge) économie d'impôt	-	10	-	25
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	-	24	-	112
Charge (économie) d'impôt	-	(3)	-	(15)
	-	(79)	-	(124)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents	45	-	105	(13)
(Charge) économie d'impôt	(9)	(2)	(30)	6
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(14)	5	(59)	11
Charge (économie) d'impôt	3	(1)	16	(3)
	25	2	32	1
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger				
Profits (pertes) latents sur les conversions	313	604	100	8
(Charge) économie d'impôt	-	(2)	5	6
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(4)	-	(4)	-
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(92)	156	(82)	377
(Charge) économie d'impôt	8	23	-	16
	225	781	19	407
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	10	(127)	(100)	(1 202)
(Charge) économie d'impôt	-	(2)	6	5
	10	(129)	(94)	(1 197)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	216	243	63	(1 936)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
Profits (pertes) nets latents sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits (pertes) latents	(37)	-	(71)	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	(2)	-
	(37)	-	(73)	-
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(307)	-	(166)	5
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies [note 18]	153	(123)	64	693
(Charge) économie d'impôt	(35)	27	(16)	(159)
	118	(96)	48	534
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(226)	(96)	(191)	539
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(10)	147	(128)	(1 397)
Bénéfice global	1 402	1 239	2 664	2 071
Attribuable aux				
Participations ne donnant pas le contrôle	504	546	1 005	1 126
Détenteurs d'actions non participantes	13	13	39	39
Détenteurs d'actions participantes	885	680	1 620	906
	1 402	1 239	2 664	2 071

États consolidés résumés des variations des fonds propres

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 20]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des fonds propres
Solde au début de l'exercice (montants retraités)	950	9 486	9 099	378	1 963	2 341	18 703	40 579
Incidence de la première application d'IFRS 9 [note 3]	-	-	282	-	(297)	(297)	(9)	(24)
Solde retraité au début de l'exercice	950	9 486	9 381	378	1 666	2 044	18 694	40 555
Bénéfice net	-	-	1 828	-	-	-	964	2 792
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	-	-	-	-	(169)	(169)	41	(128)
Bénéfice global (perte globale)	-	-	1 828	-	(169)	(169)	1 005	2 664
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 12]	-	(141)	(199)	-	-	-	-	(340)
Dividendes aux actionnaires	-	-	(39)	-	-	-	-	(39)
Actions non participantes	-	-	(1 044)	-	-	-	-	(1 044)
Actions participantes	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(764)	(764)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 13]	-	-	-	52	-	52	26	78
Options sur actions exercées	-	37	-	(38)	-	(38)	35	34
Pertes réalisées sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global transférées dans les bénéfices non distribués	-	-	(15)	-	15	15	-	-
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	138	2	10	12	(29)	121
Solde à la fin de la période	950	9 382	10 050	394	1 522	1 916	18 967	41 265

États consolidés résumés des variations des fonds propres (suite)

Période de neuf mois close le 30 septembre 2022 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 20]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au début de l'exercice	954	9 603	10 807	396	2 579	2 975	19 389	43 728
Incidence de la première application d'IFRS 17 [note 3]	-	-	(3 348)	-	-	-	(2 004)	(5 352)
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9 [note 3]	-	-	1 061	-	34	34	849	1 944
Solde retraité au début de l'exercice	954	9 603	8 520	396	2 613	3 009	18 234	40 320
Bénéfice net	-	-	2 145	-	-	-	1 323	3 468
Autres éléments de perte globale	-	-	-	-	(1 200)	(1 200)	(197)	(1 397)
Bénéfice global (perte globale)	-	-	2 145	-	(1 200)	(1 200)	1 126	2 071
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 12]	-	(155)	(269)	-	-	-	-	(424)
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(4)	-	-	-	-	-	-	(4)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(39)	-	-	-	-	(39)
Actions participantes	-	-	(996)	-	-	-	-	(996)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(737)	(737)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 13]	-	-	-	52	-	52	30	82
Options sur actions exercées	-	52	-	(49)	-	(49)	44	47
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie [note 13]	-	-	(54)	(39)	-	(39)	-	(93)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	(25)	1	56	57	(27)	5
Solde à la fin de la période	950	9 500	9 282	361	1 469	1 830	18 670	40 232

États consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) [en M\$ CA]	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022 (montants retraités)
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt lié aux activités poursuivies et abandonnées	3 164	4 105
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements	(562)	(505)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	(1 706)	(27 268)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(6 425)	(8 659)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	181	2 029
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 005	2 340
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(522)	(92)
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	4 434	32 334
Autres	1 088	1 473
	657	5 757
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(763)	(739)
Actions non participantes	(39)	(39)
Actions participantes	(1 028)	(1 000)
	(1 830)	(1 778)
Émission de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société [note 12]	34	47
Actions ordinaires de filiales	340	113
Émission de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	301	367
Rachat ou remboursement de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 12]	(340)	(384)
Actions non participantes de la Société	-	(4)
Actions ordinaires de filiales	(171)	(116)
Rachat de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	(113)	(15)
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 11]		
Émission de débtures et augmentation des autres instruments d'emprunt	2 163	1 646
Remboursement de débtures et diminution des autres instruments d'emprunt	(1 907)	(361)
Remboursement d'obligations locatives	(81)	(89)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	929	851
Remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(948)	(1 282)
	(1 623)	(1 005)
Activités d'investissement		
Ventes, remboursements ou échéances		
Obligations	25 715	21 496
Prêts hypothécaires et autres prêts	3 418	3 790
Actions	4 660	5 132
Immeubles de placement	113	5
Acquisitions ou placements		
Obligations	(21 980)	(19 746)
Prêts hypothécaires et autres prêts	(3 792)	(5 855)
Actions	(4 981)	(4 688)
Entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(1 013)	(129)
Immeubles de placement	(160)	(485)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(176)	(2 213)
Acquisition d'immobilisations et autres	(860)	(553)
	944	(3 246)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	33	274
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11	1 780
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 848	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées à la fin de la période	9 859	11 289
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période [note 4]	(348)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	9 511	11 289
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts et dividendes reçus	5 948	4 541
Intérêts versés	619	523

Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)
M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Note 1	Renseignements sur la Société	96	Note 12	Capital social	145
Note 2	Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives	97	Note 13	Rémunération fondée sur des actions	147
Note 3	Adoption d'IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> , et d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	115	Note 14	Gestion du capital	149
Note 4	Acquisitions d'entreprises et autres transactions	123	Note 15	Gestion des risques	151
Note 5	Placements	125	Note 16	Produits des activités d'assurance	156
Note 6	Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	128	Note 17	Charges afférentes aux activités d'assurance et charges d'exploitation et frais administratifs	156
Note 7	Fonds distincts et autres entités structurées	129	Note 18	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	157
Note 8	Contrats d'assurance	131	Note 19	Impôt sur le bénéfice	158
Note 9	Contrats de réassurance détenus	137	Note 20	Autres éléments de bénéfice global	159
Note 10	Déventures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	141	Note 21	Bénéfice par action	160
Note 11	Déventures et autres instruments d'emprunt sans recours	142	Note 22	Évaluation de la juste valeur	161
			Note 23	Information sectorielle	167

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers consolidés :

BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Parjointco	Parjointco SA
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.	Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America	Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
Financière Power	Corporation Financière Power	Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Power Corporation ou la Société	Power Corporation du Canada
IFRS	Normes internationales d'information financière	Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.	Prudential	Prudential Financial, Inc.
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Rockefeller	Rockefeller Capital Management
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.	Sagard	Sagard Holdings Inc.
Lion	La Compagnie Électrique Lion	TSX	Bourse de Toronto
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie	Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.

NOTE 1 Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada est une société cotée en bourse (TSX : POW; POW.PR.E) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et dont le siège social est situé au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Le 13 novembre 2023, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la Société au 30 septembre 2023 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de Power Corporation au 30 septembre 2023 ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), en vertu des mêmes méthodes comptables que celles qui sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception de ce qui est décrit à la section Changements de méthodes comptables ci-après.

Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes intersociétés, ainsi que des ajustements liés à la consolidation.

Les états financiers de Power Corporation comprennent, sur une base consolidée, les résultats de la Financière Power, un émetteur assujéti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et de Lifeco et de la Financière IGM, toutes deux des sociétés ouvertes. Les montants présentés dans les bilans consolidés (les bilans), les états consolidés des résultats (les états des résultats), les états consolidés du résultat global (les états du résultat global), les états consolidés des variations des fonds propres (les états des variations des fonds propres) et les états consolidés des flux de trésorerie (les états des flux de trésorerie) sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 30 septembre 2023 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

FILIALES

Les filiales, y compris les fonds d'investissement contrôlés, sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité; ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens; et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle ont changé.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la juste valeur par le biais du résultat net.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**PRINCIPALES FILIALES, ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES**

Les états financiers de Power Corporation comprennent les activités des filiales directes et indirectes et des participations dans les entreprises contrôlées conjointement ainsi que dans les entreprises associées suivantes :

Société	Classement	Pays de constitution	Principale activité	% de participation	
				30 septembre 2023	31 décembre 2022
Société de portefeuille					
Power Corporation du Canada	Société mère	Canada	Société de portefeuille		
Corporation Financière Power	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sociétés cotées en bourse					
Great-West Lifeco Inc. ^{[1][2]}	Filiale	Canada	Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers	70,5	70,6
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Filiale	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Irish Life Group Limited	Filiale	Irlande	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Empower Annuity Insurance Company of America	Filiale	États-Unis	Services financiers	100,0	100,0
Putnam Investments, LLC ^[3]	Filiale	États-Unis	Société de gestion d'actifs	95,7	96,4
Société financière IGM Inc. ^[4]	Filiale	Canada	Gestion de patrimoine et d'actifs	66,0	66,1
IG Gestion de patrimoine	Filiale	Canada	Services financiers	100,0	100,0
Corporation Financière Mackenzie	Filiale	Canada	Société de gestion d'actifs	100,0	100,0
China Asset Management Co., Ltd. ^[2]	Entreprise associée	Chine	Société de gestion d'actifs	27,8	27,8
Northleaf Capital Group Ltd. ^[5]	Entreprise associée	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	70,0	70,0
Rockefeller Capital Management	Entreprise associée	États-Unis	Services-conseils financiers	20,5	-
Parjointco SA	Contrôle conjoint	Belgique	Société de portefeuille	50,0	50,0
Groupe Bruxelles Lambert ^[6]	Filiale	Belgique	Société de portefeuille	31,0	29,8
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres					
Capitaux durables Power Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Gestion d'investissements durables Power Inc.	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	100,0	100,0
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^[7]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en énergie renouvelable	53,6	54,3
Potentia Renewables Inc.	Filiale	Canada	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Nautilus Solar Energy, LLC	Filiale	États-Unis	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Sagard Holdings Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sagard Holdings Management Inc. ^[8]	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	67,7	87,8
Wealthsimple Financial Corp. ^[9]	Filiale	Canada	Services financiers	54,2	54,3
Portag3 Ventures LP ^[10]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	100,0	100,0
Portag3 Ventures II LP ^[11]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	27,9	27,9
Portage Ventures III LP ^[12]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	15,4	15,4
Entreprises autonomes					
LMPG inc.	Filiale	Canada	Solutions d'éclairage	49,6	49,6
Peak Achievement Athletics Inc.	Contrôle conjoint	Canada	Fabricant d'articles et de vêtements de sport	42,6	42,6
La Compagnie Électrique Lion	Entreprise associée	Canada	Fabricant de véhicules sans émission	34,1	35,4

[1] La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 68,1 % et de 2,4 % dans Lifeco (participations respectives de 66,6 % et de 4,0 % au 31 décembre 2022).

[2] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein de la Financière IGM (participations respectives de 13,9 % détenues par Power Corporation et Placements Mackenzie au 31 décembre 2022). Dans le cadre d'une entente distincte, IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco.

[3] Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 95,7 % du total des actions en circulation (96,4 % au 31 décembre 2022). Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de sa participation dans Putnam U.S. Holdings I, LLC (note 4).

[4] La Financière Power et la Canada Vie détiennent des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans la Financière IGM (participations respectives de 62,2 % et de 3,9 % au 31 décembre 2022).

[5] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. Détenue par l'entremise d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Placements Mackenzie et à 20 % par Lifeco.

[6] Parjointco détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL et détient 45,3 % des droits de vote (44,0 % au 31 décembre 2022).

[7] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 38,8 % et de 14,8 % dans le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (participations respectives de 39,4 % et de 14,9 % au 31 décembre 2022).

[8] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 54,5 % et de 13,2 % dans Sagard Holdings Management Inc. (participations respectives de 80,9 % et de 6,9 % au 31 décembre 2022) (note 4).

[9] La Financière Power, Portage Ventures I et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 13,5 %, de 10,8 % et de 29,9 % dans Wealthsimple (participations respectives de 13,5 %, de 10,8 % et de 30,0 % au 31 décembre 2022).

[10] La Financière Power détient une participation de 63,0 % dans Portage Ventures I, et Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[11] La Financière Power, Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II, et Sagard détient une participation de 4,7 % dans Portage Ventures II.

[12] Sagard, Lifeco et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 2,4 %, de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES**

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplacent respectivement IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur. La Société a également appliqué IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 lorsqu'elle a utilisé la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les résultats de GBL.

IFRS 17, qui a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, Lifeco évalue les groupes de contrats à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte notamment des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- i) Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
- ii) La dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues.
- iii) La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023, et elle a appliqué l'exception obligatoire qui lui permet de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant des lois fiscales et de ne pas présenter d'information s'y rapportant afin de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier 2 publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

MÉTHODES COMPTABLES TOUCHÉES PAR IFRS 9

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES

Les placements dans des actions sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument donné à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le cumul des profits et des pertes lié aux instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global n'est pas reclassé dans les états des résultats à la cession, mais plutôt dans les bénéfices non distribués lorsque le placement est vendu.

INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les modèles économiques sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- i) Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers.
- ii) Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- i) Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- ii) Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

Les placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont reclassés des autres éléments de bénéfice global et comptabilisés dans les états des résultats lorsque le placement est vendu.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, la Société et ses filiales peuvent désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats.

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à titre de produits de placement nets dans les états des résultats.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les obligations dans ses portefeuilles par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)*Prêts hypothécaires rechargeables à la juste valeur par le biais du résultat net*

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les actions dans son portefeuille d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable utilisée aux fins de la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La Société et ses filiales évaluent les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie attendue d'un actif financier, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société ou ses filiales sont exposées au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**Évaluation des pertes de crédit attendues**

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la Société et à ses filiales et les flux de trésorerie qu'elles devraient recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Catégorie	Description
Phase 1	Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la Société et ses filiales comparent le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale au risque à la date de clôture de la période considérée.
Phase 2	Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la Société et de ses filiales et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.
Phase 3	Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, une faillite ou une défaillance, ainsi qu'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un actif financier ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix du marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**Présentation des pertes de crédit attendues**

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisées dans les états du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans.

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la Société et ses filiales radieront partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les pertes découlant des pertes de valeur sont reclassées des autres éléments de bénéfice global vers le bénéfice net. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la provision pour pertes de crédit et sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

MÉTHODES COMPTABLES TOUCHÉES PAR IFRS 17**CLASSEMENT DES CONTRATS****Contrats d'assurance**

Les contrats d'assurance sont identifiés comme des ententes en vertu desquelles Lifeco accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, et ce, pour un montant et selon un échéancier inconnus.

Lifeco détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré peut faire en sorte que Lifeco verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, Lifeco prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque Lifeco émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats de réassurance détenus

Lifeco conclut des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où ces réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations, Lifeco demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés des contrats de réassurance détenus.

SÉPARATION DES COMPOSANTS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

À la date de passation, les composants suivants des contrats d'assurance ou de réassurance détenus sont séparés et comptabilisés comme s'ils étaient des instruments financiers autonomes :

- Dérivés incorporés : les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et des risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome.
- Composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tous les composants des instruments financiers, Lifeco sépare également toutes les promesses de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients conformément à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés au bien ou au service sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si Lifeco réalise un important travail d'intégration du bien ou du service au composant assurance.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**NIVEAU DE REGROUPEMENT**

Le niveau de regroupement des contrats d'assurance émis est déterminé en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Lifeco a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés entre les contrats déficitaires et tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. Lifeco se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires.

Pour déterminer les groupes de contrats, Lifeco a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour des titulaires de polices ayant des caractéristiques différentes est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

Lifeco a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance sous-jacents émis. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés selon qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique de ces contrats, qui constituent des contrats uniques, reflète la substance des droits et obligations contractuels de Lifeco, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

COMPTABILISATION INITIALE

Un groupe de contrats d'assurance émis est comptabilisé à compter de la première des dates suivantes :

- La date du début de la période de couverture du groupe de contrats.
- La date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue.
- Dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si Lifeco comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu connexe a été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par Lifeco : la date d'acquisition.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**PÉRIMÈTRE DES CONTRATS**

L'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tient compte de tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques spécifiquement liés au titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques.
- Les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques liés au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat concerné et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille.
 - L'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète entièrement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, Lifeco détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. Lifeco établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. Lifeco réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés, ces montants étant liés à des contrats d'assurance futurs.

ÉVALUATION DES CONTRATS D'ASSURANCE

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- Le modèle d'évaluation général.
- La méthode fondée sur les honoraires variables.
- La méthode de la répartition des primes.

MODÈLE D'ÉVALUATION GÉNÉRAL (MEG)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à moyen et à long terme de Lifeco, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations des flux de trésorerie futurs pondérées selon les probabilités et actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

Lifeco estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que Lifeco reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance en raison de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, Lifeco inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- Les primes et les flux de trésorerie connexes.
- Les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais qui ne sont pas encore payés, les sinistres survenus, mais qui ne sont pas encore déclarés, et les sinistres futurs prévus.
- Les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles ainsi que les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices.
- Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance, qui sont affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle.
- Les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance.
- Les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des fonds d'assurance-vie universelle et des fonds distincts, qui sont également inclus dans les flux de trésorerie d'exécution.
- L'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que Lifeco s'attend à comptabiliser dans l'avenir dans le cadre de la prestation de services en vertu de ces contrats.

Au moment de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

Lifeco évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

Lifeco applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence, qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais pas dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. Lifeco utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où aucun actif ne couvre les passifs, Lifeco applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres gouvernementaux très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les risques non financiers sont des risques d'assurance comme les risques liés à la mortalité pour l'assurance-vie, les risques liés à la mortalité et à la morbidité pour les produits de rentes, ainsi que d'autres risques comme les risques liés aux charges et aux déchéances. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent en fonction des mêmes taux d'actualisation que ceux liés à la meilleure estimation des flux de trésorerie. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers au sein de Lifeco. La fourchette cible de Lifeco en ce qui a trait au niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après la déduction des contrats de réassurance détenus.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)*Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance*

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance découlent des activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction de Lifeco exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans le résultat des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en totalité ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus. Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date. Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais n'ayant pas encore été déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- La MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période.
- L'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés au moment de la comptabilisation initiale.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables au moment de la comptabilisation initiale), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états des résultats et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états des résultats.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- Les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période et qui se rapportent aux services futurs.
- Les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et du risque financier.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

- Les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont Lifeco s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, évalués au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services rendus au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

MÉTHODE FONDÉE SUR LES HONORAIRES VARIABLES (MHV)

Ce modèle est appliqué aux contrats avec participation directe de Lifeco, comme l'assurance avec participation et les activités relatives aux fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble défini d'éléments (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

Un contrat d'assurance est comptabilisé selon la méthode fondée sur les honoraires variables s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini.
- Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents.
- La proportion substantielle des flux de trésorerie que Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

Lifeco effectue le test d'applicabilité à l'égard de la méthode fondée sur les honoraires variables au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du modèle d'évaluation général, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la méthode fondée sur les honoraires variables correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe.
- La quote-part revenant à Lifeco de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**Atténuation des risques**

Lifeco a recours à des dérivés pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états des résultats. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états des résultats.

MÉTHODE DE LA RÉPARTITION DES PRIMES (MRP)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à court terme de Lifeco, tels que l'assurance-vie et l'assurance-maladie collectives.

Comptabilisation

Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La méthode de la répartition des primes est appliquée pour évaluer le passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La méthode de la répartition des primes est appliquée aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus d'un an, qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la méthode de la répartition des primes et celle en vertu du modèle d'évaluation général. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux pour une période allant de deux à cinq ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la méthode de la répartition des primes au moment de la comptabilisation initiale.

Le test d'admissibilité pour la méthode de la répartition des primes ne sera pas réalisé ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation

Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance qui ne sont pas comptabilisés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les frais d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition d'assurance sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, Lifeco a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la méthode de la répartition des primes correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'ajout des primes reçues au cours de la période.
- La déduction des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au cours de la période qui n'ont pas été directement comptabilisés en charges.
- L'ajout de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement.
- La déduction du montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période.
- La déduction des composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la méthode de la répartition des primes est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états des résultats, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite précédemment.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le modèle d'évaluation général, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins d'un an après qu'ils soient survenus, Lifeco a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

ÉVALUATION DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS**Modèle d'évaluation général**

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du modèle d'évaluation général s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant couverture restante et du composant sinistres survenus. Le composant couverture restante comprend les éléments suivants :

- Les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures.
- Toute MSC restante à cette date.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution du réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états des résultats.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par Lifeco au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états des résultats en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, alors ce coût est immédiatement comptabilisé en tant que charge dans les états des résultats.

Lifeco ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (en ajustant le composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

Lifeco détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus éligibles à la méthode de la répartition des primes, et dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la méthode de la répartition des primes, sont également classés et évalués en vertu de la méthode de la répartition des primes.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

Lifeco ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que Lifeco acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement de la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états des résultats en tant que reprises du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance versées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

UNITÉS DE COUVERTURE**Amortissement de la marge sur services contractuels**

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le bénéfice non acquis que Lifeco comptabilisera dans le cadre de la prestation future de services. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états des résultats dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période considérée. Le montant comptabilisé dans les états des résultats pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les produits des activités d'assurance représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle Lifeco s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période considérée, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à Lifeco, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

PRODUITS FINANCIERS OU CHARGES FINANCIÈRES D'ASSURANCE

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance comprennent la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance découlant des éléments suivants :

- L'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations.
- L'effet du risque financier et de ses variations.

La Société a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états des résultats.

PRODUITS NETS OU CHARGES NETTES LIÉS À DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

La Société présente séparément dans les états des résultats les montants dont le recouvrement auprès des réassureurs est attendu, ainsi que la répartition des primes de réassurance versées. Lifeco considère que les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents font partie des indemnités dont le remboursement est prévu en vertu du contrat de réassurance détenu, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance versées qui est présentée dans les états des résultats. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**MODIFICATIONS ET DÉCOMPTABILISATION DE CONTRATS****Modifications de contrats**

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, Lifeco évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est comptabilisé comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

Un contrat est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la méthode de la répartition des primes est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance, les étapes suivantes sont effectuées :

- Les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés.
- La MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte.
- Le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la méthode de la répartition des primes est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution afin de supprimer les droits et obligations connexes et de comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants dans les états des résultats :

- Si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction.
- Si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS**

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements importants qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont décrits en détail dans les méthodes comptables concernées, qui figurent dans les états financiers consolidés et les notes annexes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les estimations, les hypothèses et les jugements importants qui ont changé ou qui sont nouveaux, y compris ceux ayant trait à IFRS 17 et à IFRS 9, comprennent les éléments suivants :

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations
Taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance	Direction de Lifeco	Déterminer les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance. Lifeco utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, Lifeco utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et l'ajuste pour exclure l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) que comportent les flux de trésorerie des instruments financiers faisant partie du portefeuille de référence, mais non les flux de trésorerie d'assurance. L'une des principales sources d'incertitude concerne l'estimation des primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui sont pertinents uniquement pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante et sont fondés sur des taux sans risque majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert aussi l'exercice du jugement.

Le tableau suivant présente les limites inférieure et supérieure de la fourchette de taux actuel que Lifeco applique aux fins de l'actualisation des flux de trésorerie des passifs par devise principale.

30 septembre 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,7 %	5,5 %	5,3 %	5,2 %	5,0 %	4,9 %
	Limite supérieure	7,2 %	6,1 %	5,9 %	5,9 %	5,7 %	5,4 %
\$ US	Limite inférieure	6,5 %	5,7 %	5,7 %	6,2 %	5,7 %	5,1 %
	Limite supérieure	6,9 %	6,1 %	6,1 %	6,6 %	6,1 %	5,3 %
€	Limite inférieure	3,9 %	3,1 %	3,2 %	3,4 %	3,7 %	4,4 %
	Limite supérieure	5,3 %	4,5 %	4,6 %	4,8 %	4,8 %	4,7 %
£	Limite inférieure	5,4 %	4,8 %	4,9 %	5,4 %	5,4 %	4,4 %
	Limite supérieure	6,5 %	5,9 %	6,1 %	6,6 %	6,5 %	5,6 %

31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux actuels présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés sur leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations
Classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Direction de Lifeco	Déterminer si les contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
Évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et de certains contrats d'investissement	Direction de Lifeco	Déterminer les hypothèses actuarielles, notamment celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices (note 8).
Unités de couverture	Direction de Lifeco	Déterminer les unités de couverture, qui sont fondées sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats du groupe, compte tenu du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
Ajustement au titre du risque non financier	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour refléter la diversification et calculer le niveau de confiance.
Contrats déficitaires	Direction de Lifeco	Déterminer le niveau de granularité auquel il existe des informations suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un ensemble feront partie du même groupe. La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, et les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution sont déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. Lifeco détermine le niveau adéquat auquel il existe des informations raisonnables et justifiables pour effectuer cette évaluation.
Application rétrospective dans le cadre de la transition à IFRS 17	Direction de Lifeco	Déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif pour les contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17.
Évaluation des pertes de valeur	Direction de la Société et direction de ses filiales	Le jugement est requis relativement à l'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et du calendrier des flux de trésorerie futurs lors de la détermination des pertes de valeur et de l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit.
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour déterminer les actifs et les passifs devant être inclus dans un groupe destiné à être cédé. Une estimation est requise pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, y compris la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente (note 4).

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales assurent un suivi des modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et modifiées depuis la publication des états financiers au 31 décembre 2022.

Norme	Sommaire des modifications futures
IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir	En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et à IFRS 7, <i>Instruments financiers : informations à fournir</i> . Les modifications exigent d'une entité qu'elle fournisse des informations supplémentaires sur les accords de financement de fournisseurs. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers**IFRS 17**

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la Société. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis par Lifeco et les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- Reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement.
- Établissement de la MSC pour les polices en vigueur.
- Incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier.
- Ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés.
- Ajustement pour tenir compte des charges non attribuables.
- Autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que les indications présentées dans IFRS 17 soient appliquées comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée. Cette application serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes :

- Les données historiques suffisamment détaillées ont été impossibles à obtenir en déployant des efforts raisonnables.
- Les estimations suffisamment détaillées nécessaires pour effectuer une évaluation suffisamment détaillée n'ont pas pu être obtenues sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou un jugement professionnel n'a pas pu être exercé relativement à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de Lifeco.

Lifeco a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. L'application rétrospective intégrale a été mise en œuvre pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. L'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des instruments financiers ainsi que concernant la transition d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**INCIDENCE SUR LE BILAN D'OUVERTURE**

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société.

Le tableau de rapprochement suivant, qui porte sur le bilan d'ouverture, présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Bilans consolidés résumés	31 décembre 2021 (montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39)	Reclassement d'actifs ou de passifs	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le bénéfice	1 ^{er} janvier 2022 (montants retraités selon IFRS 17 et IFRS 9)
Actif						
Obligations	140 987	-	2 043	-	-	143 030
Prêts hypothécaires et autres prêts	34 266	-	505	-	-	34 771
Actions	15 318	16	26	-	-	15 360
Actifs au titre des contrats d'assurance	-	1 533	-	-	-	1 533
Autres actifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	-	697	269	49 920
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	45 966	-	-	-	-	45 966
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	-	-	-	-	357 419
Total de l'actif	661 633	(17 174)	2 574	697	269	647 999
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378	(57 284)	-	6 816	-	157 910
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	-	-	-	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	-	1 290	-	-	-	1 290
Autres passifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	-	-	(413)	9 439
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	27 927	-	-	-	-	27 927
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	-	-	-	-
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	65 253	-	-	-	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	292 166	-	-	-	292 166
Total du passif	617 905	(16 629)	-	6 816	(413)	607 679
Total des fonds propres	43 728	(545)	2 574	(6 119)	682	40 320
Total du passif et des fonds propres	661 633	(17 174)	2 574	697	269	647 999

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale de 13,6 G\$ du total de l'actif, de 10,2 G\$ du total du passif et de 3,4 G\$ du total des fonds propres dans le bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs ont découlé des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprenaient des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis.

Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés séparément, soit dans les passifs au titre des contrats d'assurance, soit dans les passifs au titre des contrats d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation de 2,6 G\$ de l'actif en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires et autres prêts détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, principalement attribuable à la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,1 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,4 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17, pour un montant de 1,4 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 0,6 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des fonds propres a diminué de 3,4 G\$, représentant une réduction de 2,3 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et une réduction de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires ont diminué de 2,3 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC, pour un montant de 4,4 G\$, et de l'ajustement de 1,3 G\$ au titre des différences entre les taux d'actualisation utilisés. Ces facteurs ont été contrebalancés par des augmentations attribuables à des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour un montant de 1,4 G\$ et à l'incidence de 1,5 G\$ découlant de la première application de la superposition liée à IFRS 9. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt et les ajustements liés aux charges non attribuables et aux reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,5 G\$.

La diminution de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle était attribuable à l'incidence de 2,0 G\$ découlant de la première application d'IFRS 17, contrebalancée par l'incidence de 0,9 G\$ découlant de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET SELON IFRS 4 ET IAS 39 ET SELON IFRS 17 ET LA SUPERPOSITION LIÉE À IFRS 9

	31 décembre 2022
Pour l'exercice clos le	
Bénéfice net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, montant présenté antérieurement	3 543
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 :	
Report des profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Variations de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Variations de l'incidence liée aux marchés	653
Montant découlant du surplus attribuable au compte de participations de filiales de Lifeco	(390)
Autres, y compris les variations de l'incidence des résultats liés à l'assurance	181
Incidence fiscale	(167)
Bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9, montant retraité	3 676

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**VARIATION DE LA MSC EN FONCTION DU COMPOSANT ÉVALUATION AU MOMENT DE LA TRANSITION****CONTRATS D'ASSURANCE****Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	10 197
--	--------

Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
---	--

MSC comptabilisée au titre des services fournis	(947)
---	-------

Variations liées aux services futurs	
--------------------------------------	--

Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	917
---	-----

Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
--	------

Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	64
---	----

Incidence des fluctuations des taux de change	54
---	----

Incidence des acquisitions/cessions	294
-------------------------------------	-----

Total des variations	382
----------------------	-----

Autres contrats d'assurance

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	2 859
--	-------

Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
---	--

MSC comptabilisée au titre des services fournis	(222)
---	-------

Variations liées aux services futurs	
--------------------------------------	--

Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	766
--	-----

Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	152
---	-----

Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
--	-----

Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	52
---	----

Incidence des fluctuations des taux de change	(52)
---	------

Total des variations	696
----------------------	-----

Solde de clôture, montant net, au 31 décembre 2022	14 134
--	--------

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS****Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	938
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(82)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	11
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	21
Total des variations	(47)

Autres contrats de réassurance détenus

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	137
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(13)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(53)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1)
Total des variations	(17)

Solde de clôture, montant net, au 31 décembre 2022	1 011
--	-------

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**TRANSITION À IFRS 9****INCIDENCE DE LA PREMIÈRE APPLICATION**

Le tableau suivant présente le rapprochement des catégories d'évaluation initiales selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

Actifs financiers	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Obligations	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente Prêts et créances	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti
Prêts hypothécaires et autres prêts	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente Prêts et créances	Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti
Actions	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente	Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9**

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations				
Désignées	113 511	(544)	-	112 967
Reclassées à partir des prêts et créances	-	33 570	(3 480)	30 090
Total - désignées	113 511	33 026	(3 480)	143 057
Classées	261	-	-	261
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	67	-	67
Total - classées	261	67	-	328
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés	3 230	(3 230)	-	-
Reclassés à partir des prêts et créances	-	31 310	(2 297)	29 013
Total - désignés	3 230	28 080	(2 297)	29 013
Reclassés à partir des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	3 230	6	3 236
Reclassés à partir des actifs disponibles à la vente	-	240	-	240
Total - classés	-	3 470	6	3 476
Actions				
Classées	663	-	-	663
Reclassées à partir des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13 564	-	-	13 564
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	542	33	575
Total - classées	14 227	542	33	14 802
Total de la juste valeur par le biais du résultat net	131 229	65 185	(5 738)	190 676
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	11 797	-	11 797
Reclassées à partir des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	544	-	544
Reclassées à partir des prêts et créances	-	376	(16)	360
	-	12 717	(16)	12 701
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reclassés à partir des prêts et créances	-	662	(41)	621
Actions				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	615	-	615
Total de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	13 994	(57)	13 937

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Disponibles à la vente				
Obligations				
Reportées	12 222	-	-	12 222
Reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(67)	-	(67)
Reclassées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(11 797)	-	(11 797)
Reclassées au coût amorti	-	(358)	-	(358)
	12 222	(12 222)	-	-
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reportés	240	-	-	240
Reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(240)	-	(240)
	240	(240)	-	-
Actions				
Reportées	1 157	-	-	1 157
Reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(542)	-	(542)
Reclassées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(615)	-	(615)
	1 157	(1 157)	-	-
Total des actifs disponibles à la vente	13 619	(13 619)	-	-
Coût amorti				
Obligations				
Reportées : prêts et créances	33 962	-	-	33 962
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	358	(6)	352
Reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(33 570)	-	(33 570)
Reclassées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(376)	-	(376)
	33 962	(33 588)	(6)	368
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reportés : prêts et créances	41 186	-	-	41 186
Reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(31 310)	-	(31 310)
Reclassés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(662)	-	(662)
	41 186	(31 972)	-	9 214
Total des actifs au coût amorti	75 148	(65 560)	(6)	9 582

En raison de l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, des placements auparavant classés comme étant disponibles à la vente ont été reclassés dans les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, et des réserves de 305 M\$ au titre de la réévaluation des placements ont été reclassées dans les bénéfices non distribués.

Corrections de valeur pour pertes de crédit

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, d'un montant de 38 M\$, n'ont pas différé de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 38 M\$ au 1^{er} janvier 2023, une tranche de 6 M\$ et une tranche de 32 M\$ étaient respectivement classées dans la phase 1 et dans la phase 2.

Au 30 septembre 2023, les corrections pour pertes de crédit attendues se chiffraient à 45 M\$. De ce montant, une tranche de 5 M\$ et une tranche de 40 M\$ étaient respectivement classées dans la phase 1 et dans la phase 2.

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et autres transactions**LIFECO****Putnam U.S. Holdings I, LLC**

Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Putnam U.S. Holdings I, LLC (Putnam Investments), excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc. (collectivement, PanAgora), à Franklin Resources, Inc. (Franklin Templeton) en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie éventuelle. La contrepartie de la transaction est estimée à 1,5 G\$ US (environ 2,0 G\$). Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire d'actifs quantitatif, ainsi que certains actifs liés à Putnam Investments, y compris des actifs d'impôt différé. Le montant total de la contrepartie de la transaction et de la valeur conservée est estimé entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US.

Parallèlement, la Société, Lifeco et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant à distribuer les produits de Franklin Templeton. Dans les 12 mois suivant la conclusion de la transaction, Lifeco allouera également un montant initial à long terme de 25 G\$ US d'actif géré aux gestionnaires de placements spécialisés de Franklin Templeton, et elle détiendra des actions représentant une participation de 4,9 % dans les actions de Franklin Templeton pour une période minimale de cinq ans. La transaction devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

Lifeco a évalué, au 30 septembre 2023, le groupe destiné à être cédé et a conclu que la juste valeur diminuée des coûts de la vente était supérieure à la valeur comptable nette des actifs et des passifs détenus en vue de la vente.

Le bénéfice net (la perte nette) et les flux de trésorerie de Putnam Investments ont été classés en tant qu'activités abandonnées dans le secteur Lifeco, et les actifs et les passifs connexes ont été classés comme détenus en vue de la vente. Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs.

Le tableau suivant présente le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Produits				
Résultat de placement net	7	(8)	26	(30)
Honoraires et autres produits	253	243	741	751
	260	235	767	721
Charges				
Charges d'exploitation et frais administratifs	262	245	792	741
Coûts d'acquisition et de désinvestissement	38	-	130	-
	300	245	922	741
Perte avant impôt	(40)	(10)	(155)	(20)
Économie d'impôt	(9)	(11)	(34)	(14)
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	(31)	1	(121)	(6)
Attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	(9)	-	(37)	(2)
Détenteurs d'actions participantes	(22)	1	(84)	(4)
	(31)	1	(121)	(6)

Le tableau suivant présente les montants inclus dans les flux de trésorerie de la Société qui sont attribuables aux activités abandonnées.

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022
Activités d'exploitation	160	238
Activités de financement	(67)	(64)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4	32
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	97	206

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs détenus en vue de la vente.

	30 septembre 2023
Actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	348
Actions	43
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	59
Autres actifs	2 053
Immobilisations incorporelles	1 630
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 133
Passifs	
Autres passifs	2 023
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 023

Au moment de la clôture de la transaction, la contrepartie sera évaluée à la juste valeur au moyen des informations disponibles à cette date, y compris l'application de la valeur de marché des actions ordinaires de Franklin Templeton. Le profit ou la perte découlant de la transaction, y compris le reclassement du cumul du profit de change latent lié à cette transaction, sera comptabilisé dans l'état des résultats à la date de clôture. Au 30 septembre 2023, la juste valeur estimative attribuée à la date de transaction de la contrepartie, composée d'actions ordinaires de Franklin Templeton, comportait une incertitude d'évaluation importante.

Value Partners Group Inc.

Le 8 septembre 2023, la Canada Vie, une filiale de Lifeco, a complété l'acquisition de la totalité des fonds propres de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion de patrimoine. La comptabilisation de l'acquisition n'était pas encore complétée au 30 septembre 2023, et le montant initial de 119 M\$ attribué au goodwill à la date d'acquisition devra être ajusté, lorsque l'évaluation détaillée de l'actif net acquis sera complétée.

Convention de réassurance visant les activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 1^{er} juin 2019, Empower a vendu, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life). Dans le cadre de cette transaction, Empower a versé des indemnités standard à l'acheteur. En 2022, Protective Life a présenté des réclamations en vertu de ces indemnités. Bien qu'elle continue d'examiner les réclamations, Lifeco s'est fondée sur les informations disponibles pour établir, dans les autres passifs, une provision relative au montant total du passif potentiel lié aux réclamations.

*Événement postérieur à la date de clôture***Transfert de fonds distincts à une coentreprise**

Après le 30 septembre 2023, soit le 1^{er} novembre 2023, Irish Life Assurance plc (ILA), une filiale indirecte de Lifeco, a complété le transfert d'un portefeuille de fonds distincts d'une valeur comptable d'environ 2 G€ (2,9 G\$) à Saol Assurance d.a.c. (AIB life), une partie liée de Lifeco, par l'entremise d'une coentreprise détenue à parts égales avec Allied Irish Banks, p.l.c. En retour, le 2 novembre 2023, AIB life a émis des actions à ILA à titre de contrepartie. Lifeco prévoit comptabiliser un profit lié à cette transaction au quatrième trimestre de 2023.

LIFECO ET IGM**Acquisition d'Investment Planning Counsel**

Le 3 avril 2023, Lifeco et IGM ont annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle Lifeco fera l'acquisition, auprès d'IGM, de la totalité d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une société indépendante de gestion de patrimoine, pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$, sous réserve d'ajustements. Cette acquisition élargit la portée et les capacités de la Canada Vie dans le secteur de la gestion de patrimoine.

Cette acquisition est une transaction entre parties liées et, par conséquent, elle a été examinée et approuvée par les comités des opérations entre personnes reliées et de révision concernés. La transaction devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

Puisque la Société consolide actuellement IPC, la transaction n'aura pas d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)**SAGARD HOLDINGS MANAGEMENT INC.**

En juillet 2023, Sagard Holdings Management Inc. (SHMI) a annoncé la conclusion de nouveaux partenariats stratégiques avec ADQ, une société de portefeuille et de placement établie à Abu Dhabi, et la Banque de Montréal (BMO). Dans le cadre de cette transaction, SHMI a également élargi son partenariat existant avec Lifeco. ADQ et BMO ont respectivement conclu des ententes définitives dans le cadre desquelles elles feront chacune l'acquisition d'une participation minoritaire dans SHMI, et Lifeco a convenu d'accroître sa participation minoritaire actuelle. De plus, les partenaires stratégiques ont respectivement convenu d'effectuer des engagements en capital à long terme additionnels dans les stratégies de placement existantes et futures de SHMI.

La transaction a été finalisée le 28 septembre 2023 et, à la clôture, ADQ, BMO et Lifeco ont acquis une participation minoritaire totale de 29,0 % dans SHMI. La Société demeure l'actionnaire de contrôle de SHMI, et la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

NOTE 5 Placements**VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS**

Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements sont les suivantes :

	30 septembre 2023		31 décembre 2022 ^[1]	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	138 311	138 311	143 057	143 057
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	344	344	328	328
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11 370	11 370	12 701	12 701
Disponibles à la vente	-	-	358	358
Coût amorti	345	345	-	-
Prêts et créances	-	-	16	16
	150 370	150 370	156 460	156 460
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	28 746	28 746	29 118	29 118
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	3 695	3 695	3 371	3 371
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	578	578	621	621
Coût amorti	9 384	8 471	4 192	3 577
Prêts et créances	-	-	5 022	4 905
	42 403	41 490	42 324	41 592
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	398	398
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	15 382	15 382	14 055	14 055
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	450	450	-	-
Disponibles à la vente	-	-	964	964
	15 832	15 832	15 417	15 417
Immeubles de placement	8 070	8 070	8 344	8 344
	216 675	215 762	222 545	221 813

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et a présenté les informations comparatives relatives à certains placements conformément aux exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation.

NOTE 5 Placements (suite)**PRODUITS DE PLACEMENT NETS**

Trimestre clos le 30 septembre 2023	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	1 666	367	114	126	194	2 467
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(17)	-	-	-	-	(17)
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	-	(10)	-	-	-	(10)
Autres produits (charges)	-	7	11	(44)	(23)	(49)
	1 649	364	125	82	171	2 391
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 859)	(386)	(211)	(153)	(805)	(5 414)
Produits (pertes) de placement nets	(2 210)	(22)	(86)	(71)	(634)	(3 023)

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	4 967	1 074	395	377	338	7 151
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(231)	-	-	-	-	(231)
Profit lié aux actifs financiers décomptabilisés au coût amorti	-	8	-	-	-	8
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	(8)	-	-	-	(9)
Autres produits (charges)	-	9	4	(138)	(99)	(224)
	4 735	1 083	399	239	239	6 695
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 347)	(519)	261	(365)	(464)	(4 434)
Produits (pertes) de placement nets	1 388	564	660	(126)	(225)	2 261

Trimestre clos le 30 septembre 2022 ^[1]	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	1 474	339	111	114	156	2 194
Pertes nettes réalisées au titre des actifs disponibles à la vente	-	-	(22)	-	-	(22)
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(17)	-	-	-	-	(17)
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	-	(11)	-	-	-	(11)
Autres produits (charges)	-	1	3	(31)	(56)	(83)
	1 457	329	92	83	100	2 061
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(7 276)	(986)	(221)	(82)	1 215	(7 350)
Produits (pertes) de placement nets	(5 819)	(657)	(129)	1	1 315	(5 289)

Période de neuf mois close le 30 septembre 2022 ^[1]	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	3 972	898	276	335	387	5 868
Pertes nettes réalisées au titre des actifs disponibles à la vente	-	-	(126)	-	-	(126)
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(42)	-	-	-	-	(42)
Profits à la vente d'actifs au coût amorti	-	8	-	-	-	8
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	-	(22)	-	-	-	(22)
Autres produits (charges)	-	2	5	(102)	(129)	(224)
	3 930	886	155	233	258	5 462
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(28 178)	(3 562)	(1 083)	330	159	(32 334)
Produits (pertes) de placement nets	(24 248)	(2 676)	(928)	563	417	(26 872)

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de la superposition liée à IFRS 9, qui a été appliquée à certains instruments.

NOTE 5 Placements (suite)

Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les distributions des fonds d'investissement, ainsi que les profits réalisés à la déconsolidation de filiales et de fonds d'investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés sur ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que d'autres produits divers.

RÉSULTAT DE PLACEMENT NET

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Rendement d'investissement				
Produits de placement nets	2 391	2 061	6 695	5 462
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(5 414)	(7 350)	(4 434)	(32 334)
Total du rendement d'investissement	(3 023)	(5 289)	2 261	(26 872)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance				
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	907	221	(612)	4 404
Incidences du choix relatif à l'atténuation des risques	87	30	127	214
Intérêts capitalisés	(961)	(969)	(2 683)	(2 227)
Incidence de la variation des taux d'actualisation et de la modification d'autres hypothèses financières	3 293	3 793	3 540	17 902
Incidence de l'évaluation des changements d'estimations aux taux courants et de l'ajustement de la MSC aux taux en vigueur au moment de la comptabilisation initiale	(39)	105	(24)	127
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	3 287	3 180	348	20 420
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance				
Intérêts capitalisés	64	145	147	343
Autres	(276)	(305)	(272)	(1 500)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(212)	(160)	(125)	(1 157)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	761	3 157	(835)	10 122
Résultat de placement net	813	888	1 649	2 513

NOTE 6 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

30 septembre 2023	Entreprises contrôlées conjointement		ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Entreprises associées	Total
	Parjointco ^[1]	Autres ^[2]					Autres ^[2]	
Valeur comptable au début de l'exercice	3 314	443	1 570	234	285	-	670	6 516
Acquisition et placements	-	78	1	-	-	856	79	1 014
Cession	-	-	-	-	-	-	(97)	(97)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	424	32	81	(21)	8	(1)	85	608
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(200)	(1)	(78)	1	-	9	3	(266)
Dividendes et distributions	(92)	(2)	(69)	-	-	-	(5)	(168)
Incidences des variations des participations et autres	53	(217)	-	-	-	-	162	(2)
Valeur comptable à la fin de la période	3 499	333	1 505	214	293	864	897	7 605

30 septembre 2022	Entreprises contrôlées conjointement		ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Entreprises associées	Total
	Parjointco	Autres ^[2]					Autres ^[2]	
Valeur comptable au début de l'exercice	4 278	428	1 535	334	259	-	590	7 424
Acquisition et placements	-	54	-	-	-	-	75	129
Cession	-	-	-	-	-	-	(32)	(32)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	(63)	23	86	9	15	-	(24)	46
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(1 166)	9	(41)	(10)	-	-	11	(1 197)
Dividendes et distributions	(84)	(37)	(62)	-	-	-	(11)	(194)
Incidences des variations des participations et autres	58	-	-	-	-	-	4	62
Valeur comptable à la fin de la période	3 023	477	1 518	333	274	-	613	6 238

[1] IFRS 9 a été adoptée le 1^{er} janvier 2023. Les informations comparatives sont présentées conformément à IAS 39.

[2] Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net.

CHINAAMC

Le 12 janvier 2023, IGM a acquis une participation de 13,9 % dans ChinaAMC auprès de Power Corporation pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,15 G\$. La participation d'IGM dans ChinaAMC est ainsi passée de 13,9 % à 27,8 %. Les états financiers consolidés comprennent toujours une participation de 27,8 % dans ChinaAMC par l'intermédiaire de la participation de la Société dans IGM. Cette transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

ROCKEFELLER CAPITAL MANAGEMENT

Le 3 avril 2023, IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management, une société indépendante de services-conseils financiers de premier plan aux États-Unis axée sur les clients à valeur élevée et à valeur très élevée, pour une contrepartie en trésorerie de 622 M\$ US.

BELLUS SANTÉ INC.

La Société détenait une participation dans Bellus Santé inc. (Bellus), une société biopharmaceutique canadienne ayant atteint un stade de croissance avancé. Cette participation était comptabilisée en tant qu'entreprise associée, et sa valeur comptable était nulle au 31 décembre 2022. Le 28 juin 2023, Bellus a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a été acquise par GSK plc à un prix de 14,75 \$ US par action, payable en trésorerie. La Société a comptabilisé un recouvrement de 97 M\$ dans les états des résultats relativement à la transaction.

NOTE 7 Fonds distincts et autres entités structurées

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	30 septembre 2023	31 décembre 2022 ^[1]
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 883	14 562
Obligations	70 320	69 371
Prêts hypothécaires	2 006	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	123 819	117 863
Fonds communs de placement	178 260	168 459
Immeubles de placement	12 417	13 035
	400 705	385 449
Produits à recevoir	843	692
Autres passifs	(4 525)	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	5 261	6 388
Total ^[2]	402 284	387 882

[1] La Société a ajusté certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

[2] Au 30 septembre 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 63 189 M\$ étaient réassurés par Lifeco au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 M\$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 58 M\$, des obligations de 11 157 M\$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 M\$, des fonds communs de placement de 51 933 M\$, des produits à recevoir de 88 M\$ et d'autres passifs de 62 M\$.

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 265	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	345 019	330 041
	402 284	387 882

CONTRATS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022 ^[1]
Solde au début de l'exercice	387 882	357 419
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	39 370	26 843
Produits de placement nets	3 304	3 334
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	1 253	1 724
Gains (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	12 505	(74 160)
Profits latents attribuables aux fluctuations des taux de change	1 053	4 881
Retraits des titulaires de polices	(42 057)	(31 381)
Acquisition d'entreprises	-	77 700
Variation du placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	59	86
Variation du placement lié au fonds général dans les fonds distincts	1	(14)
Transfert (vers le) hors du fonds général, montant net	41	(32)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(1 127)	2 995
	14 402	11 976
Solde à la fin de la période	402 284	369 395

[1] La Société a ajusté certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

NOTE 7 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)**CONTRATS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

(selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

	30 septembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	282 794	108 776	14 135	405 705

[1] Excluant un montant de 3 421 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^{[1][2]}	270 892	106 720	14 455	392 067

[1] Excluant un montant de 4 185 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

[2] La Société a ajusté certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 106 M\$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (2 301 M\$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que Lifeco utilise différemment les données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, ceux pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs et ceux pour lesquels Lifeco n'a pas accès aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	14 455	13 822
Total des pertes incluses dans les produits de placement liés aux fonds distincts	(734)	(310)
Achats	534	1 011
Ventes	(182)	(366)
Transferts vers le niveau 3	350	343
Transferts hors du niveau 3	(288)	(45)
Solde à la fin de la période	14 135	14 455

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

NOTE 8 Contrats d'assurance

ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS

	Passif au titre de la couverture restante			Passif au titre des sinistres survenus			
				Contrats évalués selon la MRP			
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
30 septembre 2023							
Actifs d'ouverture	(1 275)	2	197	(64)	-	-	(1 140)
Passifs d'ouverture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	-	-	-	-	-	57 841
Solde d'ouverture, montant net	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139
Variations dans les états des résultats et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(15 228)	-	-	-	-	-	(15 228)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(16)	6 919	4 677	86	-	11 666
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	525	-	-	-	-	-	525
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	-	65	-	-	-	-	65
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(19)	(257)	(101)	-	(377)
	525	49	6 900	4 420	(15)	-	11 879
Composants investissements	(7 406)	-	5 258	2 148	-	-	-
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(22 109)	49	12 158	6 568	(15)	-	(3 349)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(2 012)	(3)	3 787	(6)	(8)	-	1 758
Incidence des fluctuations des taux de change	(12)	-	(3)	23	1	-	9
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(24 133)	46	15 942	6 585	(22)	-	(1 582)
Flux de trésorerie							
Primes reçues	22 609	-	-	-	-	-	22 609
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(43)	-	(15 901)	(6 585)	-	-	(22 529)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(655)	-	-	-	-	-	(655)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(24)	-	-	-	-	-	(24)
Autres flux de trésorerie ^[1]	709	-	-	-	-	-	709
Total des flux de trésorerie	22 596	-	(15 901)	(6 585)	-	-	110
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de la période	-	-	-	-	-	(27)	(27)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	-	-	-	-	-	24	24
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Autres variations ^[2]	(876)	-	-	-	-	-	(876)
Solde de clôture, montant net ^[3]	172 658	247	3 604	12 930	523	(174)	189 788
Comptabilisation dans les éléments suivants :							
Actifs de clôture	(1 390)	14	190	(15)	-	-	(1 201)
Passifs de clôture	116 783	233	3 414	12 945	523	(174)	133 724
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 265	-	-	-	-	-	57 265
Solde de clôture, montant net ^[3]	172 658	247	3 604	12 930	523	(174)	189 788

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 9 050 M\$ et des fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis par Lifeco d'un montant de 3 754 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				
				Contrats évalués selon la MRP			
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
31 décembre 2022							
Actifs d'ouverture	(2 125)	-	730	(138)	-	-	(1 533)
Passifs d'ouverture	140 178	181	2 963	14 155	595	(162)	157 910
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 253	-	-	-	-	-	65 253
Solde d'ouverture, montant net	203 306	181	3 693	14 017	595	(162)	221 630
Variations dans les états des résultats et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(19 638)	-	-	-	-	-	(19 638)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(26)	8 848	5 668	344	-	14 834
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	635	-	-	-	-	-	635
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	-	61	-	-	-	-	61
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(66)	105	(299)	-	(260)
	635	35	8 782	5 773	45	-	15 270
Composants investissements	(9 018)	-	6 072	2 946	-	-	-
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(28 021)	35	14 854	8 719	45	-	(4 368)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(27 956)	(16)	4 370	(1 359)	(88)	-	(25 049)
Incidence des fluctuations des taux de change	127	1	27	(139)	(7)	-	9
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(55 850)	20	19 251	7 221	(50)	-	(29 408)
Flux de trésorerie							
Primes reçues	30 510	-	-	-	-	-	30 510
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	-	(19 362)	(8 280)	-	-	(27 697)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(832)	-	-	-	-	-	(832)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(98)	-	-	-	-	-	(98)
Autres flux de trésorerie ^[1]	898	-	-	-	-	-	898
Total des flux de trésorerie	30 423	-	(19 362)	(8 280)	-	-	2 781
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de la période	-	-	-	-	-	(107)	(107)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	-	-	-	-	-	98	98
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-	-	-	-	(9)	(9)
Autres variations ^[2]	(2 982)	-	(19)	(28)	-	-	(3 029)
Incidence des acquisitions/cessions ^[3]	174	-	-	-	-	-	174
Solde de clôture, montant net ^[4]	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139
Comptabilisation dans les éléments suivants :							
Actifs de clôture	(1 275)	2	197	(64)	-	-	(1 140)
Passifs de clôture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	-	-	-	-	-	57 841
Solde de clôture, montant net ^[4]	175 071	201	3 563	12 930	545	(171)	192 139

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. L'apport des activités acquises aux résultats globaux de Lifeco a été présenté séparément pour la période comparative.

[4] Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 8 999 M\$ et des fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis par Lifeco d'un montant de 4 105 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)**ANALYSE EN FONCTION DU COMPOSANT ÉVALUATION POUR LES CONTRATS D'ASSURANCE
NON ÉVALUÉS SELON LA MRP**

30 septembre 2023	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs d'ouverture	(4 271)	515	2 773	(983)
Passifs d'ouverture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	-	-	57 841
Solde d'ouverture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(922)	(922)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(464)	-	(464)
Ajustements liés à l'expérience	149	1	-	150
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période	(710)	218	498	6
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(295)	67	228	-
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou à une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	59	11	-	70
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(17)	(2)	-	(19)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(814)	(169)	(196)	(1 179)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	1 910	(248)	109	1 771
Incidence des fluctuations des taux de change	(25)	12	(3)	(16)
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	1 071	(405)	(90)	576
Flux de trésorerie				
Primes reçues	13 813	-	-	13 813
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(15 942)	-	-	(15 942)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(571)	-	-	(571)
Autres flux de trésorerie ^[1]	701	-	-	701
Total des flux de trésorerie	(1 999)	-	-	(1 999)
Autres variations ^[2]	(876)	-	-	(876)
Solde de clôture, montant net	157 044	6 146	14 044	177 234
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(4 128)	510	2 527	(1 091)
Passifs de clôture	103 907	5 636	11 517	121 060
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 265	-	-	57 265
Solde de clôture, montant net	157 044	6 146	14 044	177 234

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
31 décembre 2022				
Actifs d'ouverture	(7 289)	2 376	3 609	(1 304)
Passifs d'ouverture	127 643	7 067	9 447	144 157
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 253	-	-	65 253
Solde d'ouverture, montant net	185 607	9 443	13 056	208 106
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(1 169)	(1 169)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(638)	-	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	-	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	-	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement des passifs au titre des sinistres survenus	(68)	1	-	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance (Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(22 960)	(2 922)	784	(25 098)
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672	-	-	18 672
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	-	-	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(746)	-	-	(746)
Transferts d'honoraires à partir des fonds distincts	(52)	-	-	(52)
Autres flux de trésorerie ^[1]	936	-	-	936
Total des flux de trésorerie	(607)	-	-	(607)
Autres variations ^[2]	(3 042)	-	-	(3 042)
Incidence des acquisitions/cessions ^[3]	(150)	30	294	174
Solde de clôture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(4 271)	515	2 773	(983)
Passifs de clôture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	-	-	57 841
Solde de clôture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. L'apport des activités acquises aux résultats globaux de Lifeco a été présenté séparément pour la période comparative.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)**INCIDENCE SUR LE COMPOSANT ÉVALUATION DES CONTRATS INITIALEMENT COMPTABILISÉS
AU COURS DE LA PÉRIODE**

	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
30 septembre 2023			
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	316	36	352
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	7 041	69	7 110
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	7 357	105	7 462
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(8 063)	(109)	(8 172)
Ajustement au titre du risque non financier	202	16	218
MSC	500	(2)	498
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(4)	10	6
31 décembre 2022			
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	343	64	407
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(8)	21	13

Lifeco n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
1 an ou moins	1 134	1 139
De 1 an à 2 ans	1 051	1 060
De 2 à 3 ans	974	972
De 3 à 4 ans	901	899
De 4 à 5 ans	832	832
De 5 à 10 ans	3 281	3 336
Plus de 10 ans	5 871	5 896
Total	14 044	14 134

**DÉCOMPTABILISATION PRÉVUE DE L'ACTIF AU TITRE DES FLUX DE TRÉSORERIE
LIÉS AUX FRAIS D'ACQUISITION D'ASSURANCE**

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
1 an ou moins	30	29
De 1 an à 2 ans	28	27
De 2 à 3 ans	26	25
De 3 à 4 ans	24	23
De 4 à 5 ans	20	21
De 5 à 10 ans	46	46
Total	174	171

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)**RISQUE D'ASSURANCE**

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, calculée en fonction des méthodes comptables en vigueur au 30 septembre 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17, et arrondie aux 25 M\$ les plus près. Les sensibilités au risque d'assurance de Lifeco au 30 septembre 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous :

	Bénéfice net	MSC
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	25	(325)
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	(650)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(100)	(125)
Augmentation de 5 % des charges	-	(175)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	150	(1 100)

Ces sensibilités reflètent l'incidence sur le bénéfice et la MSC d'une révision immédiate des hypothèses concernant la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance.

En vertu d'IFRS 17, la révision de la plupart des hypothèses a une incidence directe sur la MSC, plutôt que sur le bénéfice. Les produits évalués selon le modèle d'évaluation général subissent une incidence de second ordre, qui représente l'écart entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. La plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été établis au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille en vigueur. Compte tenu de l'importante hausse des taux d'intérêt en 2022, les taux d'actualisation en vigueur diffèrent maintenant de façon importante des taux d'actualisation arrêtés. Par conséquent, compte tenu des conditions actuelles du marché, une révision des hypothèses qui renforce les passifs sera évaluée, dans la MSC, à des taux d'intérêt plus bas que les taux en vigueur, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par une réduction de la MSC, ainsi qu'à une augmentation du bénéfice en raison de l'incidence des taux d'intérêt.

La MSC ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus**ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS**

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
30 septembre 2023						
Actifs d'ouverture	16 212	76	952	320	11	17 571
Passifs d'ouverture	(760)	-	223	-	-	(537)
Solde d'ouverture, montant net	15 452	76	1 175	320	11	17 034
Variations dans les états des résultats et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(2 761)	27	982	593	1	(1 158)
Composants investissements	(79)	-	79	-	-	-
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(123)	(1)	(2)	1	-	(125)
Incidence des fluctuations des taux de change	54	-	3	1	-	58
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(2 909)	26	1 062	595	1	(1 225)
Flux de trésorerie						
Primes versées	2 693	-	-	-	-	2 693
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	-	-	(1 046)	(671)	-	(1 717)
Autres flux de trésorerie ^[1]	(3)	-	-	-	-	(3)
Total des flux de trésorerie	2 690	-	(1 046)	(671)	-	973
Autres variations ^[2]	(876)	-	-	-	-	(876)
Solde de clôture, montant net ^[3]	14 357	102	1 191	244	12	15 906
Comptabilisés dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	15 114	99	1 038	244	12	16 507
Passifs de clôture	(757)	3	153	-	-	(601)
Solde de clôture, montant net ^[3]	14 357	102	1 191	244	12	15 906

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 1 040 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 décembre 2022						
Actifs d'ouverture	20 425	65	1 003	342	8	21 843
Passifs d'ouverture	(1 314)	-	24	-	-	(1 290)
Solde d'ouverture, montant net	19 111	65	1 027	342	8	20 553
Variations dans les états des résultats et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 536)	17	1 196	788	6	(1 529)
Composants investissements	(63)	-	63	-	-	-
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(1 169)	(6)	(50)	(12)	(3)	(1 240)
Incidence des fluctuations des taux de change	737	-	5	(3)	-	739
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(4 031)	11	1 214	773	3	(2 030)
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 295	-	-	-	-	3 295
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	-	-	(1 034)	(794)	-	(1 828)
Autres flux de trésorerie ^[1]	29	-	-	-	-	29
Total des flux de trésorerie	3 324	-	(1 034)	(794)	-	1 496
Autres variations ^[2]	(2 952)	-	(32)	(1)	-	(2 985)
Solde de clôture, montant net ^[3]	15 452	76	1 175	320	11	17 034
Comptabilisés dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	16 212	76	952	320	11	17 571
Passifs de clôture	(760)	-	223	-	-	(537)
Solde de clôture, montant net ^[3]	15 452	76	1 175	320	11	17 034

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 1 039 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)**ANALYSE EN FONCTION DU COMPOSANT ÉVALUATION POUR LES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS
NON ÉVALUÉS SELON LA MRP**

30 septembre 2023	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs d'ouverture	15 791	1 062	514	17 367
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(76)	(76)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(121)	-	(121)
Ajustements liés à l'expérience	16	(1)	-	15
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période	(68)	54	18	4
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(80)	64	16	-
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	22	7	-	29
Variations liées aux services passés				
Variations du composant sinistres survenus	-	-	-	-
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	7	(1)	-	6
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(103)	2	(42)	(143)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(96)	(50)	23	(123)
Incidence des fluctuations des taux de change	59	(2)	(2)	55
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(140)	(50)	(21)	(211)
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 122	-	-	1 122
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 045)	-	-	(1 045)
Autres flux de trésorerie ^[1]	(3)	-	-	(3)
Total des flux de trésorerie	74	-	-	74
Autres variations ^[2]	(876)	-	-	(876)
Solde de clôture, montant net	13 391	1 441	990	15 822
Comptabilisés dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	14 817	1 010	550	16 377
Passifs de clôture	(1 426)	431	440	(555)
Solde de clôture, montant net	13 391	1 441	990	15 822

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)

31 décembre 2022	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs d'ouverture	19 427	1 496	705	21 628
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture, montant net	17 304	1 968	1 076	20 348
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(95)	(95)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(153)	-	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	-	-	(54)
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	-	16
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	-	19
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(787)	(472)	27	(1 232)
Incidence des fluctuations des taux de change	759	(10)	(6)	743
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(211)	(477)	(65)	(753)
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 231	-	-	1 231
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	-	-	(1 035)
Autres flux de trésorerie ^[1]	29	-	-	29
Total des flux de trésorerie	225	-	-	225
Autres variations ^[2]	(2 985)	-	-	(2 985)
Solde de clôture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835
Comptabilisés dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	15 791	1 062	514	17 367
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)**INCIDENCE SUR LE COMPOSANT ÉVALUATION DES CONTRATS INITIALEMENT COMPTABILISÉS
AU COURS DE LA PÉRIODE**

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	694	1 199
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(626)	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	(54)	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	4	14
Marge sur services contractuels	(18)	(53)

Lifeco n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
1 an ou moins	(100)	(91)
De 1 an à 2 ans	(90)	(82)
De 2 à 3 ans	(82)	(75)
De 3 à 4 ans	(74)	(68)
De 4 à 5 ans	(67)	(61)
De 5 à 10 ans	(236)	(253)
Plus de 10 ans	(341)	(381)
Total	(990)	(1 011)

NOTE 10 Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
POWER CORPORATION		
Débentures – non garanties		
Débentures à 8,57 %, exigibles le 22 avril 2039	150	150
Débentures à 4,81 %, exigibles le 31 janvier 2047	249	249
Débentures à 4,455 %, exigibles le 27 juillet 2048	248	248
Total de Power Corporation	647	647

La Société dispose d'une marge de crédit de 500 M\$ portant intérêt au SOFR à terme ajusté majoré de 0,70 %. Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit.

NOTE 11 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours**A) FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM**

Le tableau suivant présente les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco et IGM. Les débentures à 6,90 % de la Financière Power sont des obligations directes de la Financière Power et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures et tous les autres instruments d'emprunt de Lifeco et de ses filiales sont des obligations directes de Lifeco ou de ses filiales et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures d'IGM sont des obligations directes d'IGM et sont sans recours contre la Société.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
FINANCIÈRE POWER		
Débentures – non garanties		
Débentures à 6,90 %, exigibles le 11 mars 2033	250	250
Total de la Financière Power	250	250
LIFECO		
Débentures et obligations de premier rang – non garanties		
Obligations de premier rang à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023 (500 M€)	-	725
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026 (500 M€) ^[1]	718	722
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028	499	498
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028	100	100
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029 (500 M€) ^[1]	716	721
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030	597	597
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031	196	196
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033	395	395
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039	343	343
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050	494	494
Débentures de fiducies de capital à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052 (valeur nominale de 150 M\$)	156	157
	4 214	4 948
Autres instruments d'emprunt – non garantis		
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme portant intérêt à 5,592 % (4,628 % au 31 décembre 2022)	136	135
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au TIOL majoré de 0,70 % (50 M\$ US au 31 décembre 2022)	-	67
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt à un taux basé sur le SOFR à terme ajusté (500 M\$ US)	136	675
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025 (500 M\$ US)	678	672
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027 (400 M\$ US)	542	538
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028 (300 M\$ US)	406	403
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031 (400 M\$ US)	542	537
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047 (700 M\$ US)	937	930
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048 (500 M\$ US)	674	669
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051 (700 M\$ US)	942	935
	4 993	5 561
Total de Lifeco	9 207	10 509

[1] Désignées par Lifeco comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

NOTE 11 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
FINANCIÈRE IGM		
Débentures – non garanties		
Débentures à 3,44 %, exigibles le 26 janvier 2027	400	400
Débentures à 6,65 %, exigibles le 13 décembre 2027	125	125
Débentures à 7,45 %, exigibles le 9 mai 2031	150	150
Débentures à 7,00 %, exigibles le 31 décembre 2032	175	175
Débentures à 7,11 %, exigibles le 7 mars 2033	150	150
Débentures à 6,00 %, exigibles le 10 décembre 2040	200	200
Débentures à 4,56 %, exigibles le 25 janvier 2047	200	200
Débentures à 4,115 %, exigibles le 9 décembre 2047	250	250
Débentures à 4,174 %, exigibles le 13 juillet 2048	200	200
Débentures à 4,206 %, exigibles le 21 mars 2050	250	250
Débentures à 5,426 %, exigibles le 26 mai 2053	300	-
Débentures d'IGM détenues par Lifeco à titre de placements	(88)	(88)
	2 312	2 012
Autres instruments d'emprunt – non garantis		
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt à des taux fluctuant en fonction des taux des acceptations bancaires canadiennes, exigible le 1 ^{er} juin 2024	550	-
Total d'IGM	2 862	2 012
Total de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM	12 319	12 771

LIFECO

Le 18 avril 2023, Lifeco a remboursé le montant en capital de 500 M€ de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus.

IGM

Le 26 mai 2023, IGM a émis des débentures à 5,426 %, d'un montant en capital total de 300 M\$, arrivant à échéance le 26 mai 2053.

De plus, au deuxième trimestre de 2023, des banques à charte canadiennes de l'annexe I ont fourni à IGM une facilité de crédit non renouvelable dont le solde est exigible le 1^{er} juin 2024. Les taux d'intérêt sur la facilité de crédit fluctuent en fonction des taux des acceptations bancaires canadiennes.

VARIATIONS DES DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des débentures et autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Solde au début de l'exercice	12 771	11 066
Émission de débentures	300	-
Augmentation des autres instruments d'emprunt	550	1 033
Remboursement de titres d'emprunt libellés en euros	(735)	-
Diminution des autres instruments d'emprunt	(602)	(260)
Fluctuations des taux de change et autres	35	403
Solde à la fin de la période	12 319	12 242

NOTE 11 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)**B) PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES – DETTE LIÉE À DES PROJETS ET AUTRES**

Le tableau suivant présente les autres instruments d'emprunt détenus par les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres. Tous les autres instruments d'emprunt sont des facilités de crédit ou des facilités d'emprunt, qui représentent des obligations directes des filiales de la Société, sont garanties par les actifs de ces filiales et sont sans recours contre la Société.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT		
Fonds d'investissement et autres – instruments garantis		
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 21 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,15 %	2	24
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 75 M\$ US, portant intérêt au taux de base américain moins 0,35 % (10 M\$ US) (10 M\$ US au 31 décembre 2022)	13	13
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 525 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,6 % ou au SOFR majoré de 1,6 % (148 M\$ US) (1 M\$ et 35 M\$ US au 31 décembre 2022)	200	48
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 75 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 1,7 % (40 M\$ US)	53	-
Prêt de premier rang exigible en juin 2029, portant intérêt au TIBEUR majoré de 1 % (20 M€)	-	28
Autres	2	-
Énergie renouvelable – dette liée à des projets – instruments garantis		
Facilités de crédit pour la construction exigibles entre janvier 2024 et décembre 2043, portant intérêt à des taux variant entre 4,02 % et 4,72 %, au TIOL majoré de 2,5 % et au taux de base américain majoré de 1,5 % (752 M\$ et 84 M\$ US) (361 M\$ et 186 M\$ US au 31 décembre 2022)	866	613
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2024 et décembre 2037, portant intérêt à des taux variant entre 3,33 % et 6,0 %	542	560
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2025 et décembre 2059, portant intérêt à des taux variant entre 3,62 % et 6,89 % et au TIOL majoré d'une marge de 2,25 % (379 M\$ et 244 M\$ US) (322 M\$ et 128 M\$ US au 31 décembre 2022)	707	496
Prêts mezzanines exigibles entre janvier 2035 et juin 2035, portant intérêt à des taux variant entre 7,36 % et 7,5 %	91	94
Entreprises autonomes – instruments garantis		
Facilité de crédit renouvelable et facilités d'emprunt à terme exigibles en novembre 2025 et en juin 2026, portant intérêt à divers taux, soit au taux de base américain ou au taux préférentiel majoré d'une marge variant entre 1,0 % et 3,25 % et à un taux fixe de 12 %	239	80
Total des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	2 715	1 956

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Au cours du troisième trimestre de 2023, le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) a émis des billets de premier rang sans recours d'un montant de 202 M\$ US, portant intérêt à un taux de 6,89 % et échéant en mars 2048. Le produit a été utilisé pour rembourser certaines facilités de crédit pour la construction et d'emprunt qui portaient intérêt à différents taux variables (TIOL majoré d'une marge variant entre 2,25 % et 2,5 % et taux de base américain majoré de 1,5 %). De plus, PPSIE a augmenté le montant de sa facilité de crédit à 525 M\$, sur laquelle une tranche de 200 M\$ seulement peut être prélevée au moyen de lettres de crédit.

VARIATIONS DES AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Solde au début de l'exercice	1 956	1 467
Acquisitions	70	20
Augmentation des autres instruments d'emprunt	1 313	613
Diminution des autres instruments d'emprunt	(570)	(101)
Fluctuations des taux de change et autres	(54)	(15)
Solde à la fin de la période	2 715	1 984

NOTE 12 Capital social**AUTORISÉ**

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	30 septembre 2023		31 décembre 2022	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions non participantes				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
Total des actions non participantes		950		950
Actions participantes				
Actions privilégiées participantes	54 860 866	233	54 860 866	233
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	612 219 731	9 253	621 756 088	9 370
Émises en vertu du régime d'options sur actions	1 119 631	37	1 683 043	52
Rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(9 296 500)	(141)	(11 219 400)	(169)
Solde à la fin de la période	604 042 862	9 149	612 219 731	9 253
Total des actions participantes		9 382		9 486

NOTE 12 Capital social (suite)**Actions participantes**

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la Société a émis 1 119 631 actions comportant des droits de vote limités en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, pour une contrepartie de 34 M\$ (1 680 778 actions comportant des droits de vote limités émises au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, pour une contrepartie de 47 M\$).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 1,5750 \$ par action (1,4850 \$ par action en 2022).

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 février 2022, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 27 février 2023. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la Société n'a racheté aux fins d'annulation aucune action comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités (10 243 800 actions comportant des droits de vote limités au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, pour un montant total de 384 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités).

Le 1^{er} mars 2023, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 9 296 500 actions comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant total de 340 M\$.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 199 M\$ et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués (229 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022).

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Événement postérieur à la date de clôture

Après la fin du trimestre, soit en date du 13 novembre 2023, la Société avait racheté 3 279 500 actions comportant des droits de vote limités additionnelles en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, pour un montant total de 112 M\$.

NOTE 13 Rémunération fondée sur des actions**RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS**

Au 30 septembre 2023, un nombre respectif de 20 893 623 actions comportant des droits de vote limités et de 10 254 578 actions comportant des droits de vote limités étaient réservées pour être émises en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, pris en charge par Power Corporation (les régimes d'options sur actions).

Le tableau suivant résume la situation des régimes d'options sur actions de la Société, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés (droits jumelés), aux 30 septembre 2023 et 2022 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des périodes closes à ces dates.

	30 septembre 2023		30 septembre 2022	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	25 567 243	31,86	27 556 547	31,30
Attribuées	1 284 026	34,54	670 304	38,34
Exercées ou remises contre trésorerie	(3 159 631)	28,90	(2 655 778)	27,70
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 604)	38,34	-	-
En circulation à la fin de la période	23 690 034	32,40	25 571 073	31,86
Options pouvant être exercées à la fin de la période	18 572 235	31,75	18 578 512	31,10

Le prix d'exercice des 23 690 034 options en circulation varie de 27,30 \$ à 42,45 \$.

DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS JUMELÉS

Le tableau suivant résume la situation des options assorties de droits jumelés de la Société aux 30 septembre 2023 et 2022, ainsi que la variation qui s'est produite au cours des périodes closes à ces dates.

	30 septembre 2023			30 septembre 2022		
	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif
		\$	\$		\$	\$
En circulation au début de l'exercice	12 646 606	31,15	39	-	-	-
Rattachés à des options en circulation	-	-	-	13 621 606	30,87	93
Remis contre trésorerie	(2 040 000)	28,24	(14)	(975 000)	27,25	(14)
Variation de la juste valeur	-	-	24	-	-	(42)
En circulation à la fin de la période	10 606 606	31,71	49	12 646 606	31,15	37
Droits jumelés pouvant être exercés à la fin de la période	10 156 606	31,60		10 813 886	30,87	

En 2022, la Société a reclassé 13 621 606 options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et a comptabilisé un passif au titre des droits jumelés acquis correspondants, lequel est évalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Le reclassement à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie a entraîné une diminution respective de 54 M\$ et de 39 M\$ des bénéfices non distribués et de la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Au 30 septembre 2023, la juste valeur du solde du passif à régler en trésorerie s'élevait à 49 M\$ (39 M\$ au 31 décembre 2022), et ce montant était comptabilisé dans les autres passifs. La valeur intrinsèque de ce passif au 30 septembre 2023 se chiffrait à 32 M\$ (17 M\$ au 31 décembre 2022).

La juste valeur des droits jumelés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Taux de rendement en dividende	5,4 %	5,7 %
Volatilité attendue	15,7 % - 22,8 %	14,3 % - 23,8 %
Taux d'intérêt sans risque	4,6 % - 5,6 %	3,7 % - 4,5 %
Durée prévue (en années)	0,6 - 5,5	0,6 - 6,5
Prix de l'action (en \$/action)	34,58	31,13
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	31,71	31,15
Juste valeur moyenne pondérée (en \$/option)	4,63	2,91

NOTE 13 Rémunération fondée sur des actions (suite)

La Société a conclu des swaps de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, une perte nette de 17 M\$ (profit net de 19 M\$ en 2022) découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur de l'instrument dérivé, a été incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

CHARGE DE RÉMUNÉRATION

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, Power Corporation a attribué 1 284 026 options en vertu de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants (670 304 options attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022). Les options attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 sont acquises à raison de i) 50 % trois ans après la date d'attribution et ii) 50 % quatre ans après la date d'attribution.

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Taux de rendement en dividende	5,9 %	5,7 %
Volatilité attendue	18,2 %	17,7 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 %	2,4 %
Durée prévue (en années)	9,0	9,0
Juste valeur (en \$/option)	2,41	2,46
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	34,54	38,34

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société selon la durée de vie prévue des options.

Lifeco, IGM et Wealthsimple ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération liée aux régimes d'options sur actions réglées en instruments de fonds propres est comptabilisée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de fonds propres à la date d'attribution, amortie sur la période d'acquisition des droits. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions réglées en instruments de fonds propres attribuées par la Société et ses filiales s'est chiffré à 25 M\$ (26 M\$ en 2022) et, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, il s'est chiffré à 78 M\$ (82 M\$ en 2022). Ces montants ont été comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 14 Gestion du capital

POWER CORPORATION

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend : les débetures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-après.

NOTE 14 Gestion du capital (suite)**LIFECO**

Lifeco gère son capital sur une base consolidée et au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficiente afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capital pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité à respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales, connue sous le nom de test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimum de surveillance de 90 %. Au 30 septembre 2023, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie était de 128 %.

D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Au 30 septembre 2023, les filiales d'IGM se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Certaines filiales sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire, y compris des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires d'actifs et un courtier exécutant. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Au 30 septembre 2023, ces filiales se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 15 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller, présenter et atténuer les risques liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ceux-ci peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (y compris l'inflation) et le risque de prix.
 - Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
 - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
 - Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Des estimations de sensibilité et des mesures d'exposition sont incluses dans le cas de certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la Société et de ses filiales, des changements affectant la composition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par région géographique et des limites générales des modèles internes.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

Le texte qui suit présente un résumé des risques liés aux instruments financiers de la Société et de ses filiales. La première section figurant ci-après présente une analyse des politiques et des procédures de gestion des risques de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (autres filiales) de la Société. Les risques relatifs à Lifeco et à IGM sont présentés dans les sections qui suivent. Une description plus détaillée est présentée à la note 22 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

NOTE 15 Gestion des risques (suite)**POWER CORPORATION, FINANCIÈRE POWER ET PLATEFORMES DE PLACEMENTS
DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES***a) Liquidité et financement*

La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales filiales en exploitation et de ses autres investissements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'IGM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences réglementaires peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation à verser des dividendes. La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de son conseil d'administration et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation et de ses autres investissements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes.

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

b) Risque de prix

Au 30 septembre 2023, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par les autres filiales se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 45 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et par la comptabilisation d'une perte de 201 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et avec les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net.

GBL détient un portefeuille de placements qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 30 septembre 2023, l'incidence d'une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 250 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et par la comptabilisation d'une perte de 66 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales au risque de liquidité, au risque de crédit et au risque de marché, et la façon dont elles gèrent ces risques, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et présenter les risques significatifs liés aux instruments financiers. L'approche de Lifeco à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante depuis le 31 décembre 2022. Un sommaire des risques est présenté ci-dessous. Une analyse plus détaillée de la structure de gouvernance du risque de Lifeco et de son approche à l'égard de la gestion des risques est présentée à la note Gestion des risques des états financiers de la Société au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de liquidité :

- La direction de Lifeco gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires, afin d'assurer une correspondance entre les exigences liées aux titulaires de polices et le rendement des actifs.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Lifeco dispose de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

NOTE 15 Gestion des risques (suite)**Risque de crédit**

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Les caractéristiques de ces débiteurs sont similaires, de sorte que des changements des conditions économiques ou politiques pourraient influencer sur leur capacité à respecter leurs obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Risque de marché*a) Risque de change*

Si les actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.
- Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

b) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas un appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, donnant lieu à un écart de valeur entre l'actif et le passif. Lifeco met en œuvre les politiques et les procédures suivantes afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel elle est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun des actifs ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des actifs est investie dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, et les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, on a recours à des instruments de couverture pour gérer le niveau de risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, une protection est obtenue contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de l'actif sera compensée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie cessent avant le versement prévu des prestations, ou dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille et des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net, en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

NOTE 15 Gestion des risques (suite)

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs et des passifs, Lifeco utilise des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant de l'actif du fonds général qui couvre le passif, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, notamment les actifs hypothécaires évalués au coût amorti et détenus dans l'actif du fonds général qui couvre le passif, contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net, arrondie aux 25 M\$ les plus près.

Variation des courbes de rendement du marché

	Bénéfice net	
	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt, sans variation du taux d'investissement ultime	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt, sans variation du taux d'investissement ultime
30 septembre 2023	50	(75)
31 décembre 2022	75	(125)

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. Ainsi, une augmentation parallèle des taux d'intérêt au Canada et au Royaume-Uni a une incidence favorable sur le bénéfice net, et une diminution parallèle des taux d'intérêt dans la zone euro a une incidence favorable sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses de Lifeco relatives au taux d'investissement ultime. Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, une augmentation ou une diminution de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$, après impôt, du bénéfice net.

c) Risque de prix

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies.

Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts sur les produits assortis de garanties de retrait minimum à vie ont été atténués au moyen d'un programme de couverture ayant recours à des contrats à terme normalisés sur actions, des contrats à terme de gré à gré sur devises et des instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires négociées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, comprenant principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctuera pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctueront en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, Lifeco n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des activités relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des activités relatives aux fonds distincts que Lifeco couvre, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences immédiates attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse sur le bénéfice net, arrondies aux 25 M\$ les plus près.

Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse

	Bénéfice net			
	Augmentation		Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %
30 septembre 2023	225	100	(125)	(225)
31 décembre 2022	200	100	(125)	(225)

NOTE 15 Gestion des risques (suite)

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net, arrondies aux 25 M\$ les plus près.

Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	Bénéfice net			
	Augmentation		Diminution	
	10 %	5 %	5 %	10 %
30 septembre 2023	400	200	(200)	(425)
31 décembre 2022	400	200	(200)	(425)

FINANCIÈRE IGM

Le comité d'examen des risques du conseil d'administration d'IGM a la responsabilité d'aider le conseil d'administration d'IGM à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques d'IGM.

Les politiques et les procédures de gestion des risques d'IGM sont présentées dans la section ayant trait à IGM (partie C) du rapport de gestion de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 de la Société et à la note 22 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, et elles n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

a) Risque de liquidité

Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- Le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme.
- La présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- L'évaluation, sur une base régulière, de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- Les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme.
- La supervision des liquidités par la direction et le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants d'IGM dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation. IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée.

IGM est d'avis que ses flux de trésorerie liés aux opérations, ses soldes de trésorerie disponibles et ses liquidités accessibles au moyen de ses marges de crédit sont suffisants pour répondre à ses besoins en matière de liquidités. La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque lié à la liquidité et au financement n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

b) Risque de crédit

IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant une politique en matière de placement qui décrit les paramètres et les limites de concentration du risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

La correction de valeur pour pertes de crédit d'IGM se chiffrait à 1 M\$ au 30 septembre 2023, soit le même montant qu'au 31 décembre 2022, et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique de la performance en matière de crédit; ii) les tendances récentes, y compris les hausses des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) la solidité des relations de planification financière avec les clients; et v) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

NOTE 16 Produits des activités d'assurance

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Contrats non évalués en vertu de la MRP				
Montants liés aux variations des passifs au titre de la couverture restante				
Ajustements liés à l'expérience	(16)	(28)	(77)	(121)
MSC comptabilisée au titre des services fournis	299	283	922	866
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	163	162	464	486
Prévisions à l'égard des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	2 295	2 136	6 831	6 624
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	139	107	415	318
	2 880	2 660	8 555	8 173
Contrats évalués en vertu de la MRP	2 230	1 988	6 673	6 017
Total des produits des activités d'assurance	5 110	4 648	15 228	14 190

NOTE 17 Charges afférentes aux activités d'assurance et charges d'exploitation et frais administratifs

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Sinistres survenus et indemnités engagées	3 495	2 980	10 418	9 264
Répartition directe des primes au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	177	158	525	487
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(187)	80	(377)	(156)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	41	8	65	30
Salaires et autres avantages du personnel	1 453	1 342	4 277	3 800
Frais généraux et administratifs	651	406	2 173	1 558
Amortissements et pertes de valeur	215	215	621	621
Commissions	685	735	2 100	2 172
Charges de restructuration et autres charges	45	61	193	138
Total des charges	6 575	5 985	19 995	17 914
Représentés par :				
Charges afférentes aux activités d'assurance	3 921	3 622	11 879	10 904
Charges d'exploitation et frais administratifs	2 654	2 363	8 116	7 010
Total des charges	6 575	5 985	19 995	17 914

CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES**Financière IGM**

Au cours du deuxième trimestre de 2023, IGM a comptabilisé des charges de restructuration et d'autres charges de 103 M\$ (76 M\$ après impôt) découlant d'une rationalisation et d'une simplification de ses activités afin de les harmoniser plus efficacement avec ses priorités. Les charges comprennent les changements apportés par IGM à la structure organisationnelle afin de mieux répondre aux besoins croissants de ses activités, une transformation numérique au moyen de l'élimination des systèmes en double et de la modernisation des technologies de l'information, ainsi qu'une initiative de consolidation de son empreinte immobilière afin de mieux refléter les besoins des clients et des conseillers.

NOTE 18 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans le bénéfice net et les autres éléments de bénéfice global se présente comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite				
Coût des services rendus	77	65	230	218
Coût des services passés, modifications des régimes et réductions	(1)	-	-	(2)
Coût financier, montant net	1	7	2	15
	77	72	232	231
Avantages postérieurs à l'emploi				
Coût des services rendus	1	2	2	3
Coût financier, montant net	3	2	10	10
	4	4	12	13
Charge comptabilisée en résultat net	81	76	244	244
Réévaluations				
Régimes de retraite				
Gains actuariels	(581)	(113)	(308)	(2 574)
Rendement de l'actif inférieur au taux d'actualisation	437	233	317	1 740
Variation du plafond de l'actif	8	(1)	(61)	227
Avantages postérieurs à l'emploi				
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(17)	4	(12)	(86)
Charges (produits) comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(153)	123	(64)	(693)
Total de la charge (des produits)	(72)	199	180	(449)

Les taux d'actualisation ont augmenté d'entre 0,2 % et 0,4 % au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 (augmentation d'entre 1,7 % et 2,3 % pour la période correspondante de 2022), principalement en raison de l'augmentation du rendement des obligations de sociétés de haute qualité.

NOTE 19 Impôt sur le bénéfice**CHARGE D'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

Les composantes de la charge (l'économie) d'impôt sur le bénéfice comptabilisée en résultat net s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Impôt exigible	104	168	609	547
Impôt différé	94	28	(203)	104
	198	196	406	651

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 12,2 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, comparativement à 15,8 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, le taux d'imposition effectif était inférieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison i) de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de l'augmentation des produits de placement non imposables, partiellement contrebalancées par l'incidence favorable de la résolution de questions fiscales en suspens au Canada en 2022 au sein de Lifeco, et ii) de l'augmentation des résultats des entreprises contrôlées conjointement qui ne sont pas imposables.

Le taux d'imposition effectif pour les chiffres comparatifs a été retraité afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments du bénéfice.

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la Société prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des produits de placement non imposables, des taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers et des résultats des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, qui ne sont pas imposables.

En décembre 2021, l'OCDE a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, actuellement prévue (pour la plupart des pays) en 2024. En 2022 et en 2023, l'OCDE a publié des commentaires et des directives détaillés sur ces règles. Pour l'instant, les pays où la Société et ses filiales exercent actuellement des activités ont annoncé leur engagement à participer, à l'exception des États-Unis.

La Société et ses filiales examinent actuellement les dispositions législatives pertinentes et les directives disponibles pour évaluer toutes les répercussions du régime prévoyant un impôt minimum. Un certain nombre des pays dans lesquels la Société et ses filiales exercent leurs activités ont un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et il est prévu que l'adoption de lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif.

NOTE 20 Autres éléments de bénéfice global

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Période de neuf mois close le 30 septembre 2023							
Solde au début de l'exercice (montant retraité)	(267)	1 205	1 087	-	(49)	(13)	1 963
Incidence de la première application d'IFRS 9	(117)	-	(1 271)	(14)	-	1 105	(297)
Solde retraité au début de l'exercice	(384)	1 205	(184)	(14)	(49)	1 092	1 666
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	103	1	(66)	(76)	35	(166)	(169)
(Gains) pertes réalisés sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global transférés dans les bénéfices non distribués	-	-	-	65	-	(50)	15
Autres	(3)	4	(58)	-	-	67	10
Solde à la fin de la période	(284)	1 210	(308)	(25)	(14)	943	1 522

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées		
Période de neuf mois close le 30 septembre 2022							
Solde au début de l'exercice		247	847	1 976	(474)	(17)	2 579
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9		34	-	-	-	-	34
Solde retraité au début de l'exercice		281	847	1 976	(474)	(17)	2 613
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		(663)	266	(1 192)	384	5	(1 200)
Autres		-	-	56	-	-	56
Solde à la fin de la période		(382)	1 113	840	(90)	(12)	1 469

NOTE 21 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	988	656	1 828	2 145
Dividendes sur les actions non participantes	(13)	(13)	(39)	(39)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	975	643	1 789	2 106
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux détenteurs d'actions participantes liée aux activités abandonnées	22	(1)	84	4
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes lié aux activités poursuivies	997	642	1 873	2 110
Effet dilutif des options sur actions en circulation des filiales	(2)	-	(3)	(3)
Incidence de la méthode de règlement en titres de fonds propres pour les droits jumelés	-	(2)	-	(19)
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif lié aux activités poursuivies	995	640	1 870	2 088
Nombre d'actions participantes [en millions]				
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - de base	660,4	668,7	664,3	671,8
Exercice potentiel des options sur actions en circulation	1,4	1,8	1,1	3,4
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - dilué	661,8	670,5	665,4	675,2
Bénéfice net par action participante lié aux activités poursuivies				
De base	1,50	0,96	2,82	3,14
Dilué	1,50	0,96	2,81	3,09
Bénéfice net par action participante				
De base	1,47	0,96	2,69	3,13
Dilué	1,47	0,96	2,68	3,09

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, 1,7 million d'options sur actions (0,7 million en 2022) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, en raison de leur effet antidilutif.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau	Définition	Actifs et passifs financiers
Niveau 1	Utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.	▪ Titres de participation négociés activement ▪ Contrats à terme normalisés négociés en bourse ▪ Fonds communs de placement et fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives ▪ Parts de fonds d'investissement à capital variable et autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles
Niveau 2	Utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence.	▪ Actifs et passifs dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne ▪ Titres de gouvernements et d'agences ▪ Actions incessibles ▪ Certains fonds de placement et obligations de sociétés fermées ▪ La plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité ▪ La plupart des titres adossés à des actifs ▪ La plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ La plupart des prêts hypothécaires et autres prêts ▪ Dépôts et certificats ▪ La plupart des débentures et autres instruments d'emprunt ▪ La plupart des contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds
Niveau 3	Utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus.	▪ Certaines obligations ▪ Certains titres adossés à des actifs ▪ Certaines actions de sociétés fermées ▪ Certains prêts hypothécaires et autres prêts, y compris les prêts hypothécaires rechargeables ▪ Placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ▪ Certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ Immeubles de placement ▪ Obligations à l'égard d'entités de titrisation ▪ Certains autres instruments d'emprunt ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les actifs et les passifs de la Société comptabilisés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, calculées à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le Résumé des méthodes comptables significatives des états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2022 et précédemment, sont présentés ci-dessous. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

30 septembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	138 407	248	138 655
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	11 370	-	11 370
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	28 734	3 707	32 441
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	578	-	578
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	10 275	275	4 832	15 382
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	441	-	9	450
Immeubles de placement	-	-	8 070	8 070
Instruments dérivés	15	2 126	33	2 174
Actifs détenus en vue de la vente ^[1]	194	623	889	1 706
Autres actifs	252	2 487	-	2 739
	11 177	184 600	17 788	213 565
Passifs				
Passifs au titre des contrats d'investissement	-	88 960	-	88 960
Instruments dérivés	2	1 965	4	1 971
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	2	6	1 647	1 655
Autres passifs	-	279	-	279
	4	91 210	1 651	92 865

[1] Les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants respectifs de 43 M\$ et de 1 663 M\$ au titre des actions et des actifs du compte de négociation.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2022 ^[1]	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	143 190	195	143 385
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	12 701	-	12 701
Disponibles à la vente	-	358	-	358
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	29 013	3 476	32 489
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	621	-	621
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	10 721	86	3 646	14 453
Disponibles à la vente	613	-	351	964
Immeubles de placement	-	-	8 344	8 344
Instruments dérivés	13	2 439	28	2 480
Autres actifs	320	1 903	940	3 163
	11 667	190 311	16 980	218 958
Passifs				
Passifs au titre des contrats d'investissement	-	94 810	-	94 810
Instruments dérivés	-	1 712	5	1 717
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	86	34	1 577	1 697
Autres passifs	11	180	-	191
	97	96 736	1 582	98 415

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de la superposition liée à IFRS 9, qui a été appliquée à certains instruments.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des périodes considérées.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

Des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour établir la juste valeur sont présentés ci-dessous :

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Actifs détenus en vue de la vente	Autres actifs (passifs)	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^[3]						
30 septembre 2023										
Solde au début de l'exercice	195	3 476	3 646	351	8 344	23	(1 577)	-	940	15 398
Incidence de la première application d'IFRS 9	-	-	349	(349)	-	-	-	-	-	-
Solde retraité au début de l'exercice	195	3 476	3 995	2	8 344	23	(1 577)	-	940	15 398
Total des profits (pertes)										
Bénéfice net	3	(99)	265	-	(365)	5	(117)	-	(12)	(320)
Autres éléments de bénéfice global ^[1]	-	18	7	7	44	-	(6)	7	-	77
Achats	58	6	1 047	-	160	(1)	(83)	-	23	1 210
Émissions	-	480	17	-	-	-	(255)	-	-	242
Ventes	(8)	(10)	(442)	-	(113)	-	-	(69)	-	(642)
Règlements	-	(102)	-	-	-	2	132	-	-	32
Transferts vers le niveau 3	-	14	33	-	-	-	(73)	-	-	(26)
Transferts hors du niveau 3	-	-	(21)	-	-	-	-	-	-	(21)
Autres ^[4]	-	(76)	(69)	-	-	-	332	951	(951)	187
Solde à la fin de la période	248	3 707	4 832	9	8 070	29	(1 647)	889	-	16 137

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global à la juste valeur par le biais du résultat net pour les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, les immeubles de placement et les autres actifs et passifs représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

[3] Le solde au début de l'exercice représente les actions disponibles à la vente qui ont été reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la transition.

[4] Comprend les montants reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente en raison de l'entente visant la vente de Putnam Investments (note 4).

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2022	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Autres actifs (passifs)	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
Solde au début de l'exercice	100	2 667	2 240	565	7 763	6	(1 005)	473	12 809
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	312	(167)	-	-	-	-	196
Solde retraité au début de l'exercice	145	2 673	2 552	398	7 763	6	(1 005)	473	13 005
Total des profits (pertes)									
Bénéfice net	(12)	(640)	119	60	(41)	26	(14)	(125)	(627)
Autres éléments de bénéfice global ^[1]	-	(67)	18	(26)	(42)	(1)	(39)	30	(127)
Achats	82	-	1 180	53	710	(5)	-	710	2 730
Émissions	-	1 693	-	-	-	-	(528)	-	1 165
Ventes	(20)	-	(199)	(135)	(55)	-	-	(168)	(577)
Règlements	-	(161)	-	-	-	(3)	6	-	(158)
Décomptabilisation	-	(22)	5	-	-	-	37	-	20
Transferts vers le niveau 3	-	-	2	-	-	-	(34)	12	(20)
Transferts hors du niveau 3	-	-	(27)	(3)	-	-	-	8	(22)
Autres	-	-	(4)	4	9	-	-	-	9
Solde à la fin de l'exercice	195	3 476	3 646	351	8 344	23	(1 577)	940	15 398

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global à la juste valeur par le biais du résultat net pour les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, les immeubles de placement et les autres actifs et passifs représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à l'application des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les données d'entrée importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont présentées ci-dessous.

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,0 % à 10,3 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,0 % à 7,8 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 3,7 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 5,2 % à 7,3 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	L'établissement de la juste valeur des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds est fondée sur la juste valeur des placements des fonds sous-jacents.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

NOTE 23 Information sectorielle

La Société est une société internationale de gestion et de portefeuille. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

À titre de société de portefeuille, la Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes. L'apport de Lifeco, de la Financière IGM, de GBL, de Sagard, de Power Sustainable et autres au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes représente la quote-part revenant à la Société de leur bénéfice net.

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco et la Financière IGM, en raison de leur apport quantitatif, ainsi que GBL, que la Société considère aussi comme un secteur à présenter. Ensemble, ces sociétés représentent les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse. La Société considère également que la société de portefeuille est un secteur à présenter.

- **Lifeco** est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et de patrimoine et la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La **Financière IGM** est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.
- **GBL** est détenue indirectement par l'entremise de Parjointco. GBL est une société de portefeuille belge et un investisseur de premier plan en Europe. Son portefeuille comprend des actifs cotés en bourse et des actifs privés composés de sociétés d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs secteurs.
- La **société de portefeuille** comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société, y compris ses participations dans les entités consolidées. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les flux de trésorerie à titre de société de portefeuille sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits tirés des placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les activités de gestion d'actifs de la Société par l'intermédiaire des plateformes de placement, Sagard et Power Sustainable, ainsi que leurs activités d'investissement, sont présentées sur une base combinée sous Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres, puisqu'elles ne sont pas admissibles à titre de secteur à présenter.

Les **plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres** comprennent les résultats :

- des sociétés de gestion d'actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable;
- des placements gérés par Sagard et Power Sustainable pour le compte de la Société;
- des entités détenues par l'entremise des gestionnaires d'actifs alternatifs, qui sont consolidées;
- des entreprises autonomes, soit une filiale, une entreprise contrôlée conjointement et des entreprises associées, qui sont gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps.

L'**incidence de la consolidation** représente le rapprochement entre la base d'évaluation utilisée aux fins de la présentation de la société de portefeuille et les états financiers consolidés, ainsi que l'élimination intersectorielle des placements sous contrôle commun et les autres écritures liées à la consolidation.

Les actifs sectoriels présentent les activités de la société de portefeuille, y compris ses participations dans les entités consolidées, Lifeco et IGM, ainsi que dans d'autres entités contrôlées en utilisant la méthode de la mise en équivalence à titre de base d'évaluation. Ces entités sont consolidées dans les bilans consolidés de la Société. Les placements sous contrôle commun dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (placements intersectoriels) sont inclus dans les actifs de leur secteur respectif.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 30 septembre 2023	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	5 110	-	-	-	-	-	5 110
Produits de placement nets ^[2]	2 271	9	-	21	77	13	2 391
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	(5 457)	-	-	11	42	(10)	(5 414)
Honoraires ^{[3][4]}	1 450	881	-	-	73	(29)	2 375
Autres ^[3]	-	-	-	-	194	-	194
Total des produits sectoriels	3 374	890	-	32	386	(26)	4 656
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(3 921)	-	-	-	-	-	(3 921)
Charge nette liée aux contrats de réassurance ^[1]	(401)	-	-	-	-	-	(401)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	3 836	-	-	-	-	-	3 836
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	(486)	-	-	-	-	-	(486)
Charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	1 660	617	-	50	347	(20)	2 654
Charges financières	103	41	-	14	42	2	202
Total des charges	1 763	658	-	64	389	(18)	2 856
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	1 125	232	-	(32)	(3)	(8)	1 314
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	-	38	315	-	(9)	(17)	327
Bénéfice avant impôt	1 125	270	315	(32)	(12)	(25)	1 641
Impôt sur le bénéfice	137	60	-	1	3	(3)	198
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	988	210	315	(33)	(15)	(22)	1 443
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(31)	-	-	-	-	-	(31)
Bénéfice net	957	210	315	(33)	(15)	(22)	1 412
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	345	73	-	34	(6)	(22)	424
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	13	-	-	13
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	612	137	315	(80)	(9)	-	975
	957	210	315	(33)	(15)	(22)	1 412

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 30 septembre 2022	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	4 648	-	-	-	-	-	4 648
Produits de placement nets ^[2]	2 024	8	-	12	(4)	21	2 061
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	(7 399)	3	-	(1)	21	26	(7 350)
Honoraires ^{[3][4]}	1 280	842	-	-	56	(28)	2 150
Autres ^[3]	-	-	-	-	146	-	146
Total des produits sectoriels	553	853	-	11	219	19	1 655
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(3 622)	-	-	-	-	-	(3 622)
Charge nette liée aux contrats de réassurance ^[1]	(374)	-	-	-	-	-	(374)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	6 177	-	-	-	-	-	6 177
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	2 181	-	-	-	-	-	2 181
Charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	1 490	590	-	34	265	(16)	2 363
Charges financières	97	29	-	14	12	3	155
Total des charges	1 587	619	-	48	277	(13)	2 518
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	1 147	234	-	(37)	(58)	32	1 318
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	3	47	(50)	15	(10)	(36)	(31)
Bénéfice avant impôt	1 150	281	(50)	(22)	(68)	(4)	1 287
Impôt sur le bénéfice	119	64	-	2	5	6	196
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 031	217	(50)	(24)	(73)	(10)	1 091
Bénéfice net lié aux activités abandonnées [note 4]	1	-	-	-	-	-	1
Bénéfice net	1 032	217	(50)	(24)	(73)	(10)	1 092
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	362	81	-	34	(31)	(10)	436
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	13	-	-	13
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	670	136	(50)	(71)	(42)	-	643
	1 032	217	(50)	(24)	(73)	(10)	1 092

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	15 228	-	-	-	-	-	15 228
Produits de placement nets ^[2]	6 418	204	-	33	185	(145)	6 695
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	(4 553)	(1)	-	25	112	(17)	(4 434)
Honoraires ^{[3][4]}	4 316	2 595	-	-	213	(80)	7 044
Autres ^[3]	-	-	-	-	522	-	522
Total des produits sectoriels	21 409	2 798	-	58	1 032	(242)	25 055
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(11 879)	-	-	-	-	-	(11 879)
Charge nette liée aux contrats de réassurance ^[1]	(1 158)	-	-	-	-	-	(1 158)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	(612)	-	-	-	-	-	(612)
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	(13 649)	-	-	-	-	-	(13 649)
Charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	4 992	1 953	-	147	1 081	(57)	8 116
Charges financières	322	102	-	41	108	6	579
Total des charges	5 314	2 055	-	188	1 189	(51)	8 695
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 446	743	-	(130)	(157)	(191)	2 711
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	15	149	424	99	12	(91)	608
Bénéfice avant impôt	2 461	892	424	(31)	(145)	(282)	3 319
Impôt sur le bénéfice	223	161	-	42	(5)	(15)	406
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 238	731	424	(73)	(140)	(267)	2 913
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(121)	-	-	-	-	-	(121)
Bénéfice net	2 117	731	424	(73)	(140)	(267)	2 792
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	783	394	-	103	(49)	(267)	964
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	39	-	-	39
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	1 334	337	424	(215)	(91)	-	1 789
	2 117	731	424	(73)	(140)	(267)	2 792

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Période de neuf mois close le 30 septembre 2022	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	14 190	-	-	-	-	-	14 190
Produits de placement nets ^[2]	5 474	13	-	26	(82)	31	5 462
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	(32 351)	(5)	-	2	(15)	35	(32 334)
Honoraires ^{[3][4]}	3 786	2 592	-	-	193	(85)	6 486
Autres ^[3]	-	-	-	-	403	-	403
Total des produits sectoriels	(8 901)	2 600	-	28	499	(19)	(5 793)
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(10 904)	-	-	-	-	-	(10 904)
Charge nette liée aux contrats de réassurance ^[1]	(1 155)	-	-	-	-	-	(1 155)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	29 385						29 385
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	17 326	-	-	-	-	-	17 326
Charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ^[4]	4 443	1 828	-	91	714	(66)	7 010
Charges financières	280	85	-	41	26	12	444
Total des charges	4 723	1 913	-	132	740	(54)	7 454
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	3 702	687	-	(104)	(241)	35	4 079
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	35	145	(63)	43	-	(114)	46
Bénéfice avant impôt	3 737	832	(63)	(61)	(241)	(79)	4 125
Impôt sur le bénéfice	449	187	-	3	5	7	651
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 288	645	(63)	(64)	(246)	(86)	3 474
Perte nette liée aux activités abandonnées [note 4]	(6)	-	-	-	-	-	(6)
Bénéfice net	3 282	645	(63)	(64)	(246)	(86)	3 468
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 185	211	-	101	(88)	(86)	1 323
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	39	-	-	39
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	2 097	434	(63)	(204)	(158)	-	2 106
	3 282	645	(63)	(64)	(246)	(86)	3 468

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

30 septembre 2023	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 978	557	-	1 475	734	(233)	9 511
Placements	209 132	5 229	-	125	2 045	144	216 675
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	810	1 177	-	21 539	-	(23 526)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	277	3 049	3 499	3	1 173	(396)	7 605
Actifs détenus en vue de la vente	4 133	-	-	-	-	-	4 133
Autres actifs	41 041	5 139	-	308	7 153	(159)	53 482
Goodwill et immobilisations incorporelles	15 785	4 207	-	2	1 531	(1)	21 524
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	402 284	-	-	-	-	-	402 284
Total de l'actif^[1]	680 440	19 358	3 499	23 452	12 636	(24 171)	715 214
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	222 684	-	-	-	-	-	222 684
Passifs détenus en vue de la vente	2 023	-	-	-	-	-	2 023
Obligation à l'égard d'entités de titrisation	-	4 675	-	-	-	-	4 675
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours	9 207	2 950	-	250	2 715	(88)	15 034
Autres passifs	14 283	5 337	-	926	6 318	(262)	26 602
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte de titulaires de polices de fonds distincts	402 284	-	-	-	-	-	402 284
Total du passif	650 481	12 962	-	1 823	9 033	(350)	673 949

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

31 décembre 2022	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	-	1 277	493	(285)	9 848
Placements	215 024	5 199	-	194	1 976	152	222 545
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	702	1 536	-	20 710	-	(22 948)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	207	1 112	3 314	783	1 147	(47)	6 516
Autres actifs	44 260	5 652	-	310	4 664	(209)	54 677
Goodwill et immobilisations incorporelles	17 271	4 173	-	2	1 487	-	22 933
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 882	-	-	-	-	-	387 882
Total de l'actif^[1]	672 636	18 745	3 314	23 276	9 767	(23 337)	704 401
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	230 248	-	-	-	-	-	230 248
Obligation à l'égard d'entités de titrisation	-	4 610	-	-	-	-	4 610
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours	10 509	2 100	-	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	14 772	5 900	-	987	4 366	(317)	25 708
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte de titulaires de polices de fonds distincts	387 882	-	-	-	-	-	387 882
Total du passif	643 411	12 610	-	1 884	6 322	(405)	663 822

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Période de neuf mois close le 30 septembre 2023	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	63	609	1 116	11	(1 142)	657
Activités de financement	(2 952)	494	(1 478)	1 234	1 079	(1 623)
Activités d'investissement	2 891	(1 619)	560	(1 005)	117	944
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	34	-	-	1	(2)	33
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	36	(516)	198	241	52	11
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et abandonnées à la fin de la période	7 326	557	1 475	734	(233)	9 859
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période [note 4]	(348)	-	-	-	-	(348)
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	6 978	557	1 475	734	(233)	9 511

Période de neuf mois close le 30 septembre 2022	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	5 431	504	1 122	(159)	(1 141)	5 757
Activités de financement	(655)	(896)	(1 482)	824	1 204	(1 005)
Activités d'investissement	(2 483)	150	132	(901)	(144)	(3 246)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	268	-	-	15	(9)	274
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 561	(242)	(228)	(221)	(90)	1 780
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	8 636	1 050	1 407	538	(342)	11 289